Le Vieux Saint-Maur

Source gallica.bnf.fr / Le Vieux Saint-Maur

BnF Gallica

Le Vieux Saint-Maur (1923-1979). Auteur du texte. Le Vieux Saint-Maur. 1966-01.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d’une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l’exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
utilisation.commerciale@bnf.fr.

46

LE VIEUX SAINT-MAUR

BULLETIN DE LA

SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE
de

SAINT-MAUR
JOINVILLE
CRÉTEIL
CHENNEVIÈRES

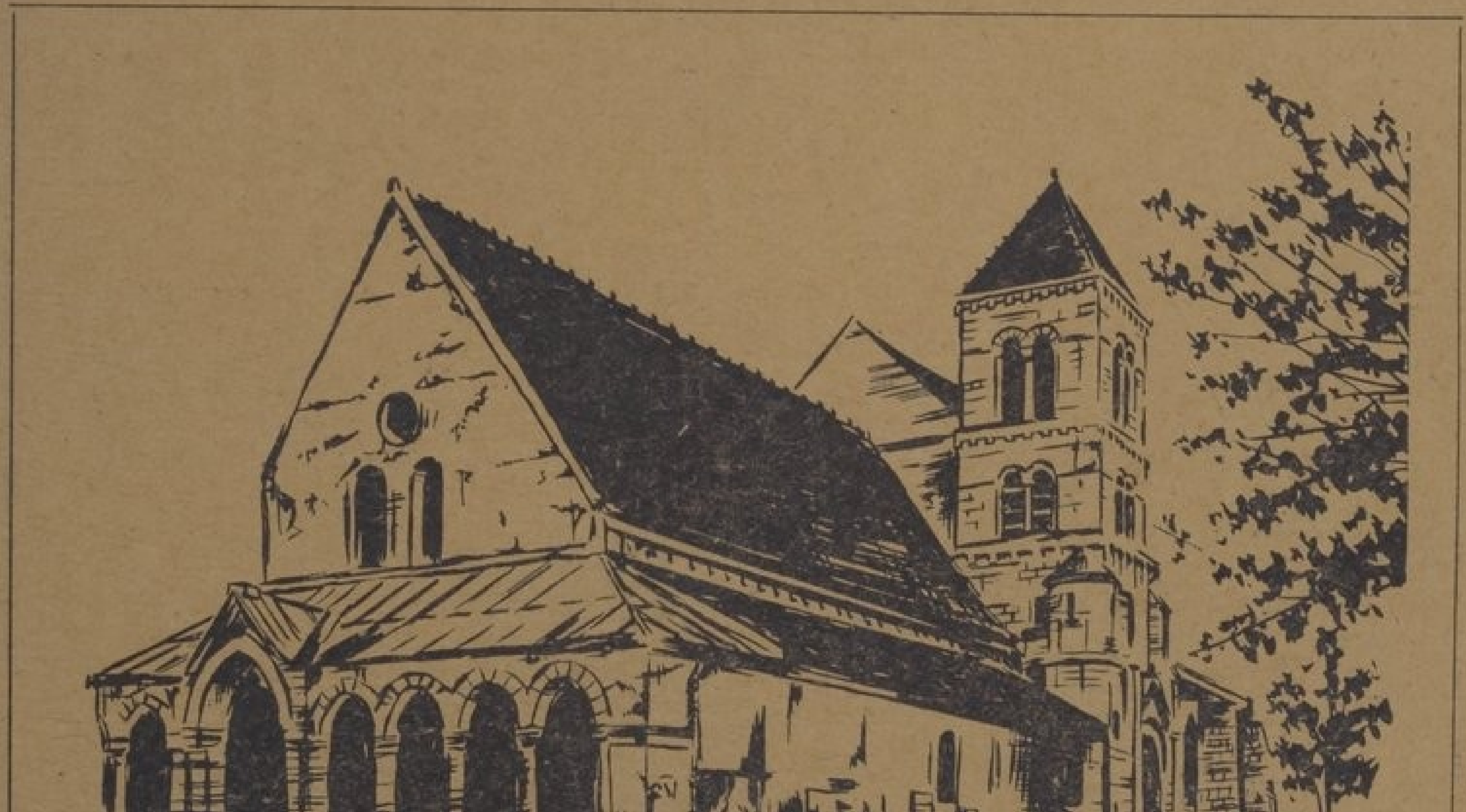

44e Année - 6e Série - 1er Semestre 1966 - **No 2**

Source gallica.bnf.fr / Le Vieux Saint-Maur

SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE
LE VIEUX SAINT-MAUR

Déclarée le 10 mai 1922 sous le nº 161.145
Siège social : Hôtel de Ville de Saint-Maur-des-Fossés
Subventionnée par les villes de Saint-Maur-des-Fossés, Joinville-le-Pont,
Chennevières-sur-Marne, Créteil.

Emile GALTIER, fondateur, président (1922-1941)
Henry POUVEREAU, président (1943-1964)
Georges BOUSQUIÉ, Président (1965-1966)

BUREAU

Président : **C. SEJOURNANT,** 14, rue Jean-Mermoz, Joinville.
Vice-présidents : **Marcel CORDELLE,** 50, avenue du Général de Gaulle, Chennevières.
Raymond KLEIN, 109, avenue Garibaldi, Saint-Maur.
Jean BUFFET, 30, rue Ronsard, Saint-Maur.
Secrétaire général : **Georges SAOUTER,** 21, boulevard Rabelais, Saint-Maur.
Tél. GRA. 31-52 (lui adresser la correspondance)
Secrétaire archiviste : **Roger PAICH,** 43, rue de la Réunion, Saint-Maur.
Trésorier : **Colonel SCHWANDER,** 1bis, rue Emile-Moutiers, Joinville.
Trésorier-adjoint : **Mme AUMAGE,** 14, avenue Gallieni, Saint-Maur.

BULLETIN

Rédaction : M. le Président.
Dépôt chez M. le Secrétaire général.

AIDEZ-NOUS à « Faire connaître dans le passé et dans le présent la Ville de Saint-Maur et ses environs, dont l'histoire est liée à la sienne ».

Cotisation annuelle : 5 F.

que vous voudrez bien adresser à : « **Le Vieux Saint-Maur, Société historique et archéologique, Hôtel-de-Ville, Saint-Maur, Seine** — C.C.P. Paris 6811-88 ».

Cours Secondaire Minerva
31, rue du Commandant-Mouchotte - SAINT-MANDÉ - Tél. 328.48.98
INTERNAT - DEMI-PENSION - EXTERNAT

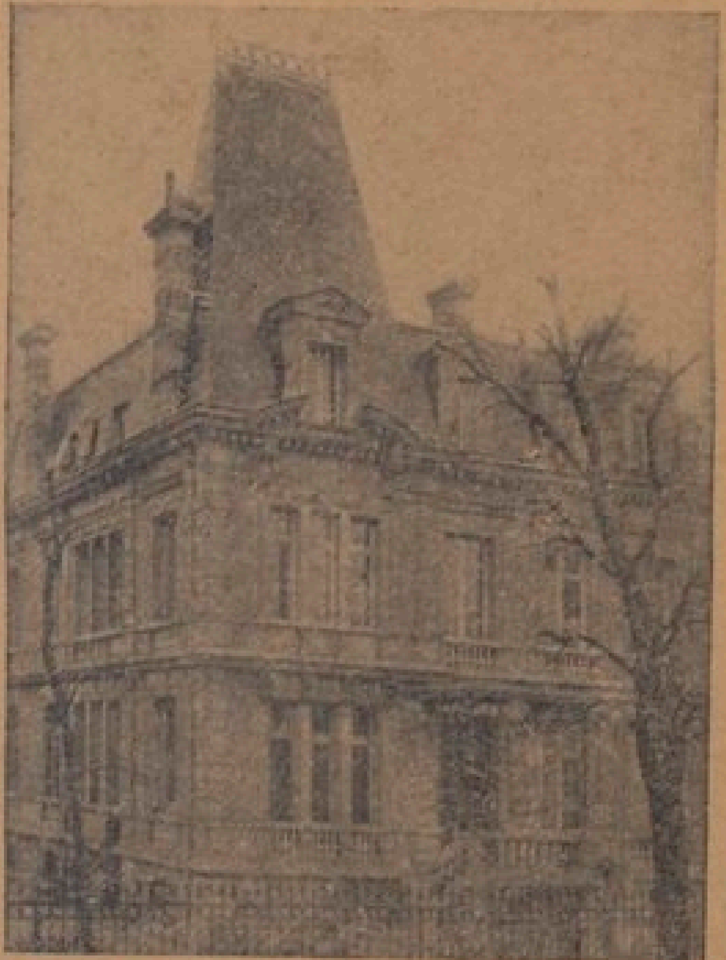

Arrêt à quelques mètres du Cours, des Autobus : 125 - 86 - 46 - 56 - Métro : Saint-Mandé-Tourelle et Porte-Dorée

Du jardin d'enfants
au BACCALAURÉAT
Philosophie - Sciences Exp. - Math. Elèm.
Professeurs Agrégés et hautement qualifiés

★

COURS de VACANCES
toutes classes
Préparation spéciale à la 2me session du Baccalauréat
par Agrégés de l'Université

★

CLASSES SPACIEUSES - JOLI PARC
Activités sportives au Bois de Vincennes

LE VIEUX SAINT-MAUR

Sommaire

In memoriam : **Georges Bousquié** . . . p. 22

Éditorial . . . . p. 23

Note de la Rédaction . . . . p. 24

Georges Bousquié : Saint-Maur fut-il le berceau du théâtre français p. 25

Camille Bousquet : l'Art symbolique chrétien dans l'église de la Varenne . . . . p. 29

J-P Michel : Découvertes paléontologiques à Saint-Maur . p. 31

Echos de Saint-Maur et d'ailleurs . . . . p. 32

Georges Saouter : Un glorieux St-Maurien : le Général Mesnage . p. 34

Le Groupe Archéologique : Les vestiges archéologiques de l'Avenue Marinville . . . . p. 39

IN MEMORIAM
Georges BOUSQUIÉ

Le « Vieux Saint-Maur » est une fois de plus en deuil. Moins d'un an après le décès d'Henry Pouvereau, Georges Bousquié, son successeur, collaborateur et ami, devait s'aliter et il a été ravi à l'affection des siens, au terme d'une longue maladie, ce 1er mars 1966.

Né le 22 octobre 1907 à Paris, boulevard Voltaire, c'est au lycée Voltaire, puis au lycée Louis-le-Grand qu'il commence des études brillantes qui le mèneront, après la licence de lettres classiques et le diplôme de bibliothécaire, au D.E.S. de langues classiques latin-grec et à une thèse sur le roi René (d'Anjou).

Professeur au lycée de Versailles, il devient ensuite bibliothécaire à la Bibliothèque Nationale, puis retourne à la carrière professorale à Albert-de-Mun (Nogent), à Saint-François-d'Assise (Charles-de-Foucauld) pour finalement assurer l'enseignement de la philosophie dans les classes terminales de l'Institution Jeanne-d'Arc, boulevard de Créteil, à Saint-Maur.

Erudit, chercheur, écrivain, passionné de l'histoire, et de l'histoire de Joinville-Polangis où il s'était installé, rue Courtin, il savait mener de front des activités littéraires et historiques, qui lui valurent en 1959 la médaille d'argent du Département de la Seine, laquelle lui fut alors remise par Monsieur Defert.

Auteur de « Le pont de Joinville à travers les âges » (ou le rôle d'une route dans l'économie parisienne), de « Voici Joinville », il avait publié « Corneille, à travers Cinna », deux volumes de la Collection « Expliquez-moi... », « Comment rédiger vos rapports », « Moyens de culture personnels pour adultes », « Comment organiser son travail », et un recueil de « Dissertations générales ».

Président du « Vieux Saint-Maur » depuis octobre 1964, cet amoureux du passé voulait orienter la société vers des formes plus nouvelles, plus modernes et plus actives, faisant davantage participer les sociétaires à l'œuvre commune. Seule la maladie l'a empêché de réaliser ce projet.

Avec les regrets de tous ceux qui l'ont connu, que Mme Bousquié et ses filles veuillent bien trouver ici l'expression de notre sympathie attristée.

Le Bureau du Vieux Saint-Maur.

EDITORIAL

La vie culturelle régionale doit utiliser les cellules déjà formées : le V.S.M. constitue normalement un noyau essentiel. Sans ces éléments fondamentaux, une Maison de la Culture, telle qu'il doit en exister une à Créteil dans trois ou quatre ans, ne serait qu'une maison et non un effort de couronnement et de synthèse. On ne parachute pas une Maison de la Culture. Mais on la construit sur un terrain pratiqué, avec des matériaux élaborés : on trouve des animateurs et des participants; on entraîne le public, on l'habitue, on le sensibilise. On bâtit d'abord l'édifice dans les esprits et les hommes.

On intéresse les habitants à l'histoire de leur ville et de leur région. L'histoire est une narratrice qui enchante les imaginations. Elle est aussi l'hôtesse qui accueille avec cœur, présente les aîtres, incorpore dans son intimité et finit par enraciner. Le sol fixe l'homme ainsi conquis. Comment des populations de grands ensembles vivraient-elles pleinement si elles ne sentaient pas que le lieu qu'elles habitent a une vie propre, un passé, des traditions ? La connaissance de Créteil, de Saint-Maur, du Val-de-Marne, permet de vaincre une certaine solitude morale. « Connaissance du Val-de-Marne » est précisément le titre d'un bulletin d'informations où le Préfet Paul Camous, remarquant que la banlieue parisienne s'ignore elle-même, souligne très justement l'importance du problème de l'isolement social. Un des rôles éminents, féconds de l'histoire locale est bien celui-là : apporter au sein de tout cet agglomérat de béton une chaleur humaine, une âme.

L'archéologie est aussi une activité qui peut pour beaucoup de personnes constituer un moyen passionnant et intelligent d'occuper leurs loisirs. C'est un fait qu'il y a des archéologues amateurs de plus en plus nombreux. Tout n'est pas découvert, il s'en faut, dans notre région considérablement riche en vestiges matériels en monuments non écrits — et pourtant si révélateurs d'un état de civilisation — concernant le long défilé des siècles depuis l'époque gauloise jusqu' la fin de la période mérovingienne. Dans la prospection et la fouille on associe des activités physiques, puisqu'il faut remuer de la terre, et des activités intellectuelles, ce qui favorise le meilleur équilibre de la personne. Sur un chantier archéologique, tel que ceux du T.C.F. à Genainville dans le Vexin et à Châteaubleau (avant Provins), tout le monde participe à tous les travaux, si nombreux, si variés, dans le meilleur esprit de camaraderie.

C'est dans cette perspective qu'un programme d'action peut, croyons-nous, être élaboré en ce qui concerne l'histoire et l'archéologie au sein d'un effort communautaire pour la culture de tous.

Georges Bousquié.

Note de la Rédaction

A tous nos Amis,

Ce judicieux éditorial, ainsi que l'article si documenté et si intéressant que l'on peut lire plus loin, constituent les derniers travaux de Monsieur Bousquié et nous font mieux mesurer ce que sera son absence pour nous.

Cependant notre vieille et chère société veut continuer à vivre. L'intérêt qui, de toutes parts, lui est manifesté, est un précieux encouragement pour ceux qui reprennent le flambeau. Plus que jamais, semble-t-il, les choses du passé attirent et retiennent un public de plus en plus nombreux. N'est-il pas normal de penser que, parmi les habitants de Saint-Maur ou des cités voisines, d'ancienne ou de fraîche date, vieux ou jeunes, érudits ou amateurs, savants ou simplement curieux, nous espérons trouver des bonnes volontés qui viendraient se joindre à la nôtre. Car c'est une lourde tâche pour une équipe amputée de deux de ses membres les plus éminents, que de continuer dans la voie tracée par ces hautes figures. Notre talent est mince, nous ferons aussi bien que possible, en nous reportant souvent à leur exemple.

Maintenant que ces voix si autorisées se sont tues, écoutons-en encore l'écho : Monsieur Pouvereau écrivait : « Il faut sauver les derniers vestiges historiques (du vieux Saint-Maur) et nous nous y emploierons de notre mieux ».

La très regrettable et récente démolition du Petit Bourbon doit être le point final à la défiguration de ce quartier. Il s'agit-là, non seulement du charme ancien du vieux bourg, si joli naguère, le « Beaubourg » dit encore une de ses rues, du cœur de la ville avec sa belle église et sa place « typique des villages du centre de l'Ile de France », mais aussi de l'entrée dans la cité moderne, de la porte de la presqu'île que, chaque jour, franchissent des milliers d'habitants. Pourquoi ne seraient-ils pas accueillis, à leur retour, par un quartier verdoyant et rénové ? Nous mettons notre espoir dans le plan d'urbanisation projeté afin qu'il soit conservé, restauré, embelli (par la création d'espaces verts, par exemple).

Monsieur Bousquié, dans l'éditorial du précédent bulletin, disait aussi : « Ce n'est pas entraver le développement nécessaire que de vouloir garder à une ville son caractère traditionnel ». Nous ne saurions mieux nous exprimer.

Que tous ceux qui aiment Saint-Maur et ses environs et leur riche passé se joignent à nous; nous les attendons impatiemment, heureux à l'avance d'accueillir leurs idées, leurs suggestions, leurs travaux, leur aide en tout genre (l'archéologie demande aussi des bras) et d'avance nous leur adressons un chaleureux : Merci !

Saint-Maur fut-il le berceau du Théâtre français ?

Un grand nombre de travaux modernes est consacré à la littérature médiévale et singulièrement aux origines du théâtre français. Toutefois à les compulser et à les confronter on est bien amené à reconnaître que ce ne sont que redites et recopies. Ce qui est grave c'est que de simples conjectures des premiers auteurs sont tenues bientôt par les copistes pour des certitudes, servant de prétexte aux évocations artificielles les plus fantaisistes. Les sources sont, après tout, peu nombreuses. Essayons d'y recourir et de voir un peu plus clair dans ces ténèbres et ces confusions.

Nous lisons dans le Traité de police au chapitre traitant de l'origine du théâtre français qu'une « société » commença à mêler les différents événements ou épisodes qu'ils distribuèrent en actes, scènes et autant de différents personnages qu'il était nécessaire pour la représentation. Leur premier essai se fit au bourg de Saint-Maur. Ils prirent pour sujet la Passion de Notre Seigneur. Cela parut nouveau. (1)

Cela, bien entendu, se retrouve dans maints textes. A y regarder de plus près cette information est bien suspecte, Plusieurs sociétés à la même époque (XIVe siècle) sont érigées en France sous le même vocable de « Confréries de la Passion »; ainsi à Chartres, à Chauny, à Rouen, une des toutes premières à Nancy dès 1371. Quant aux mystères, avant qu'il en soit question à Saint-Maur, on sait que fut joué le Mystère de Théophile à Aunay (près de Livry) en 1384; un Mystère de la Résurrection à Paris, à la Sainte-Chapelle en 1390; à Chelles en 1395 un Mystère de la Passion. La date des représentations de 1380 (27 mars) et de 1384 (19 juin) nous est connue par deux lettres de rémission (2) accordées par le roi à des interprètes ou machinistes qui furent, dans l'un et l'autre cas, la cause involontaire d'un accident mortel survenu pendant une répétition (à Aulnay un nommé Fremin Séverin avait été chargé de faire partir un coup de canon — le vacarme devant figurer la colère du diable — et un assistant s'étant approché de trop près avait reçu la bourre du canon en plein visage). Pour les historiens de la littérature ces documents sont précieux : celui de 1380 porte l'indication : « si comme es diz jeux on a acoustumé a faire par chascun an a Paris », ce qui prouve qu'est établie déjà à cette époque une sorte de tradition dramatique. Il faut faire remonter les origines du théâtre parisien au moins au temps de Charles V.

Un autre texte d'archives va-t-il éclairer notre lanterne ? Précisément il concerne Saint-Maur.

> « L'an de grace 1398 le mardi 4 juin nous rapporta et tesmoingna par son serment Jehan le Tellier, sergent a cheval du roi notre sire au Chastellet de Paris, que le jour d'yer il se transporta en la ville de Saint-Mor-des-Fossés au lieu accoustumé a faire criz et publications et fit crier par le sergent da ladite ville a hault cry de par le roi notre sire que nulz ne feussent si ausez ou hardiz de faire aucuns esbatemens ne aucuns jeux de personages par maniere de farces, de vies de sains ne autrement sens le congié du dict seigneur ou de nous.
>
> ...Et apres ce fait furent aucuns qui jouerent personnaiges de la Passion de Nostre Seigneur. Signé : Bonart.^{o}» (3).

---

(1) Delamare, Traité de la police, 2e éd. 1722, t. I, liv. III, tit. III, chap. III, p. 469. Il cite tout aussitôt après l'ordonnance de 1398 et ajoute : « Ils se pourvurent à la Cour et érigèrent leur société en Confrairie sous le titre de la Passion ».

(2) Art. Thomas in Romania, t. XXI, p. 606.

(3) Arch. Nat. Mss. Livrs rouge Vieil du Chastelet, f° 155, cité par Petit de Julleville, Les Mystères, Paris, 1880, t. I, chap. XII, p. 415 et Magnin, Journal des Savants, janv. 1856, p. 36.

La dernière ligne semble présenter un constat. Remarquons toutefois qu'il ne s'agit, dans la première partie du texte, que de farces et de vies de saints, non de mystères. Cette non observance de la légalité expliquerait le texte suivant, nouvelle ordonnance du prévôt de Paris, quelque temps plus tard, qui ne fait que reprendre en des termes un peu différents, la même recommandation :

> « Nous deffendons de par le roi nostre sire a tous les manens et habitans en la ville de Paris, de Saint-Mor et autres villes de autour Paris que ilz ne facent aucuns jeux de personages par manière de farces, de vies de saints ne autrement sens le congié dudit seigneur ou de nous et sur peine de encourir en indignacion du Roy et de soy fourfaire envers luy. » (4).

Que peut-on déduire de ces textes ? Que la prévôté est indignée que l'on ait osé représenter le mystère de la Passion ? On a vu que ce n'était, de loin, la première fois. « Le fait nouveau inouï, qui scandalisa et effraya les magistrats, quand s'établirent les représentations de Saint-Maur, dit Petit de Julleville, ce fut la permanence du théâtre où elles avaient lieu. Jusque là il n'avait existé en France que des théâtres provisoires, destinés à des représentations accidentelles, que donnaient des troupes fortuitement formées. On vit alors pour la première fois un théâtre stable, une troupe permanente et des représentations régulières, dont la durée rendait la nouveauté plus singulière encore et les inconvénients plus graves aux yeux d'un prévôt de Paris, préoccupé avant tout de maintenir le bon ordre et la régularité dans la populeuse cité confiée à ses soins. » (5).

Et cet auteur affirme que cette association de Parisiens en appela du prévôt au roi et continua ses représentations soit à Saint-Maur, soit à Paris où elle fut protégée par Charles VI.

Il semble bien qu'il y ait beaucoup d'imagination dans tout cela. D'abord le texte de 1398 n'est pas une interdiction mais une recommandation de solliciter pour les représentations une autorisation préalable. D'autre part sur quoi s'appuie notre auteur pour parler des Parisiens ? Il est plus vraisemblable de croire que les gens qui jouaient à cette date la Passion à Saint-Maur étaient tout simplement des Saint-Mauriens. Enfin est-on suffisamment fondé à voir dans ces interprètes et organisations de Saint-Maur des « Confrères de la Passion » et précisément les mêmes que ceux que l'on va voir, quatre ans plus tard, obtenir à Paris un monopole et se maintenir jusqu'au XVIIe siècle, où ils seront devenus les fameux comédiens de l'Hôtel de Bourgogne ?

Ne faut-il pas beaucoup de complaisance et de coups de pouce pour admettre tout cela ? Il nous paraît beaucoup plus naturel de penser que l'ordonnance de 1398 est une mesure de simple police dans le louable souci de protéger le bon ordre, la vie des spectateurs et des acteurs. Rien ne prouve que cette troupe fut permanente ou qu'elle fut plus qu'une autre le berceau du Théâtre Français. Ce qui est remarquable c'est la diffusion des mystères à la fin du XIVe siècle dans la banlieue est et, particulièrement, si l'on joint Chelles avec Saint-Maur, sur les bords de Marne.

Nous en arrivons au texte fameux des lettres patentes octroyées le 4 décembre 1402 par le roi Charles VI aux Confrères de la Passion, dont il vit à Paris le spectacle et dont il fut content. Quoique non inédites nous croyons devoir les rapporter intégralement, d'après le Traité de police cité plus haut :

> Charles par la Grace de Dieu Roy de France, scavoir faisons, a tous presens et avenir. Nous avons reçu l'humble supplication de nos bien-aimez les Maistres,

---

(4) Arch. Nat. Mss. Livre rouge Vieil du Chastelet, f° 167. Cité par G. Cohen : Romania oct. 1909 et : Le Théâtre à Paris et aux environs au XIVe siècle.

(5) Petit de Julleville, Les Comédiens en France au Moyen-Age, p. 61.

Gouverneurs et Confreres de la Confrairie de la Passion et resurrection de Nostre-Seigneur, fondée en l'Eglise de la Trinité à Paris : contenant que comme pour le fait d'aucuns Mysteres de Saints, de Saintes et mêmement du Mystère de la Passion qu'ils ont commencé dernierement et sont prêts de faire encore devant. Nous, comme autrefois avoient fait et lesquels ils n'ont pu bonnement continuer parce que Nous n'y avons pas pu estre lors presens, ou quel fait et Mystere ladite Confrairie a moult frayé et dépensé du sien et aussi ont fait les Confreres chacun d'eux proportionnablement disant en outre que s'ils jouaient publiquement et en commun, que ce serait le proufit de ladite Confrairie ; ce que faire ils ne pouvaient bonnement sans nostre congié et licence ; requerons sur ce nostre gracieuse Provision : Nous qui voulons et desirons le bien, proufit et utilité de ladite Confrairie et les droits et revenus d'icelle estre par Nous accrus et augmentez de grace et privileges, afin qu'un chacun par devotion se puisse adjoindre et mettre en leur Compagnie ; a iceux Maistres, Gouverneurs et Confreres d'icelle Confrairie de la Passion de Notre dit Seigneur, avons donné et octroyé de Grace speciale, pleine puissance et autorité Royale, cette fois pour toutes et toujours perpetuellement, par la teneur de ces presentes Lettres, autorité, congié et licence de faire jouer quelque Mystere que ce soit, soit de la Passion et Resurrection ou autre quelconque, tant de Saints comme de Saintes qu'ils voudront elire et mettre sous toutes et quantes fois qu'il leur plaira, soit devant Nous, notre Commun ou ailleurs, tant en recors qu'autrement et d'en convoquer communiquer et assembler en quelconque lieu place licite a ce faire, qu'ils pourront trouver en nostre ville de Paris comme en la Prévosté et Vicomté ou Banlieu d'icelle, presens a ce Trois, deux ou un de nos Officiers qu'ils voudront eslire sans pour ce commettre offense aucune envers Nous et Justice ; et lesquels Maistres, Gouverneurs et Confreres dessus dits, et un chacun d'eux, durant les jours esquels ledit Mystere qu'ils joueront se fera devant Nous ou ailleurs tant en recors qu'autrement, ainsi et par la manière que dict est, puissent aller et venir passer et repasser paisiblement, vestus, habillez et ordonnez un chacun d'eux, en tel estat ainsi que le cas desira et comme il appartiendra, selon l'ordonnance dudit Mystere détourber ou empêcher : et en pleine confirmation et scureté, Nous iceux Confreres, Gouverneurs et Maistres, de notre plus abondante grace, avons mis en notre protection et sauvegarde, durant le recors d'iceux jeux et yant qu'ils joueront seulement, sans pour ce leur méfaire, ou à aucuns d'eux à cette occasion ne autrement.

Si donnons en mandement au Prevost de Paris et à tous nos autres Justiciers et Officiers presents et à venir ou à leurs Lieutenans et à chacun d'eux, si comme à luy appartiendra, que lesdits Maistres, Gouverneurs et Confreres, et à chacun d'eux fassent, souffrent et laissent jouir pleinement et paisiblement de nostre presente grace, congié, licence don et octroy dessus dits, sans les molester, ne souffrir et empêcher ores et pour le temps à venir ; et pour que ce soit chose ferme et stable a toujours, Nous avons fait mettre nostre scel à ces lettres, sauf en autres choses nostre droit et l'autrui en toutes.

Ce fut fait et donné à Paris en nostre Hostel lès Saint-Pol, au mois de décembre, l'an de grace mil quatre deux et de notre reigne le vingt-troisième par le roy, Messeigneurs Jacques de Bourron, Lamiral, Deviculaines et plusieurs presnes, signé : Poupom, Visa et scellé en lacs de soye verte ; au desquelles Lettres était écrit : le Lundy douzième jour de mars, l'an mil quater deus ; Jean Aubry, Jean Dupin et (Pierre) d'Oisement, Maistres de la Confrairie nommée au blanc presenteront ces Lettres à Maistre Robert de Thuillières, Lieutenant de Monsieur le Prévost, lequel lues icelles Lettres, octroya que lesdits Maistres, leurs confreres et autres, se pussent assembler pour le fait de la Confrairie et le fait des jeux, selon ce que le Roy nostre Sire le veut par icelles Lettres ; et pour estre presens avec eux en cette presente année commit Jean Lepilleur, Sergent de la douzaine ou à Verge dudit Châtelet.

Plusieurs points sont à mettre en lumière. Ces lettres ne sont pas du tout, quoi qu'on en ait dit, la charte de création du théâtre français. Il n'y est question que de Paris et de sa banlieue, non de la France — il n'y est d'ailleurs pas question de Saint-Maur.

Quant au théâtre français il est plus ancien de 300 ans ! D'autre part ces lettres ne font qu'accorder l'existence légale à une association pieuse qui avait déjà une existence de fait et qui avait fait ses preuves devant le roi lui-même. Dorénavant elle est transformée en une sorte de société civile d'entreprise théâtrale, munie d'une autorisation en bonne et due forme de faire des représentations publiques, à l'hôpital de la Trinité ou ailleurs, de mystères et de miracles. Elle a pratiquement le monopole du répertoire sacré. De sorte que les autres compagnies : les Clercs de la bazoche, les Enfants sans-souci ne pourront jouer, les premiers que moralités et des farces, la seconde que des soties. Tout cela n'ira pas sans force arrêts, ordonnances, lettres sans cesse renouvelées parce que sans doute peu observés. Cette charte est donc un acte de protection royale. On a déjà remarqué que l'on trouve souvent « en face des entraves et rigueurs apportées par la police ou le Parlement à la liberté des comédiens soit dans leur personne soit dans leur travail (ainsi le 14 septembre 1395 une ordonnance du prévôt de Paris menace au moindre scandale les acteurs « de peine d'amende arbitraire et de deux mois de prison au pain et à l'eau ») l'indulgence protectrice de la part des rois. » (6)

Quelques mots enfin sur les mystères et le Mystère de la Passion. Il est remarquable que partout la religion soit source de drame. Le théâtre est fondé sur le sens mystique du sacrifice. La tragédie grecque a pour origine l'égorgement du bouc (tragos) sur l'autel de Dionysos. Le théâtre sérieux français est sorti de l'Eglise, de la liturgie catholique. On a commencé, croit-on, par des scènes muettes mimées illustrant la messe, par des tableaux vivants présentés dans l'église aux grandes fêtes. Des représentations dialoguées suivirent, de véritables pièces de théâtre où des clercs s'ingéniaient à illustrer la Nativité, la Résurrection, le Péché originel, la Rédemption, autant pour l'édification que pour le divertissement du peuple. Des poètes produisirent des vers où le profane se mêle au sacré, la psychologie à la théologie avec un sens plus ou moins gauche, au début du métier prosodique. Pourquoi le tableau le plus pathétique, le plus intéressant que put offrir l'histoire sacrée, a-t-il été mis en drame et représenté si tardivement ? C'est que l'on eut longtemps scrupule à faire monter sur une scène un acteur figurant le Christ, le héros par excellence, à dérouler sa vie terrestre, ses prêches, ses miracles, ses souffrances. N'y avait-il pas péril à matérialiser ces choses qui exigent le plus de respect ? On craignait que cette exhibition ne fût choquante, qu'il y eût profanation et sacrilège. On ne s'y décida qu'au XIVe siècle, époque crucifiée, douloureuse, hantée par la souffrance et la mort. Et un certain goût pour le réalisme ne fut pas étranger à la mise en valeur des éléments humains et sensibles.

Cependant la Passion, ce drame des drames, attirant les foules, ce ne fut pas dans l'église mais dehors, sur le parvis, parfois dans le cimetière avoisinant, qu'on donnait les représentations. Elles avaient un succès prodigieux, enthousiasmaient la population entière, avide du plaisir du spectacle. Pensons qu'il tenait à la fois de la cérémonie sacrée et de la fête populaire, une fête où ces gens cherchaient les joies que de nos jours l'on trouve dans la fête foraine, le cinéma et la télévision. Songeons aussi que ce plaisir était rare : ils s'y jetaient d'autant plus ardemment. On venait de loin; il fallait accourir dès la veille pour avoir de bonnes places. La représentation durait trois, parfois quatre jours consécutifs. Toute la ville avait été pour ainsi dire mobilisée. Il n'y a pas alors d'organisation régulière, pas de troupe permanente, pas d'acteurs professionnels. Participent à la préparation, fort longue, et à l'exécution, à côté des clercs — les femmes étant exclues — bourgeois, artisans et écoliers. Le spectateur s'amusera d'autant plus que les figurants — et ils étaient nombreux (des centaines) — sont des figures familières : il retrouve ses amis sous l'apparence de l'Apôtre, du Saint, de Judas. On a alors pleinement, sans réticence, le sens de l'équipe. Le spectacle est à la lettre, populaire; il manifeste l'accord de l'auteur, des acteurs et du public, l'intime collaboration de toutes les classes sociales, du plus noble au plus humble, de l'Abbé mitré au plus modeste desservant, dans une foi et une spontanéité communes.

En face de l'estrade on a monté sur la place le tréteau présentant un décor simultané. La vaste scène, divisée en petits édifices dont chacun servira de cadre à une action, figure toute la « divine comédie » : à droite du spectateur l'Enfer, au centre la Terre, à gauche, sur un plan surélevé, le Paradis.

---

(6) R. Chancerel, L'évolution du statut des Comédiens, 1930.

Quant au texte de cette Passion, perdu aujourd'hui, on peut supposer que quelque poète anonyme, modeste artisan de la langue et du vers, s'est ingénié à broder quelques milliers de vers sur des épisodes touchant l'Evangile, à moins qu'il ne se bornât à adopter et adapter les trouvailles enrichies par les uns et les autres, de ses précédesseurs. Est racontée dans un langage concret, direct, familier la vie du Christ. Des intermèdes introduisaient la bouffonnerie sous forme de disputes triviales et de diableries grotesques. La musique par l'accompagnement instrumental ou l'exécution chorale des rondes enchante les oreilles comme la bigarrure et le pittoresque des costumes et du décor ravissent les yeux. C'est un spectacle complet, dont on conçoit l'intérêt et l'immense vogue.

En conclusion on ne peut admettre aujourd'hui que « l'histoire entière du Sauveur (n'ait pas été) mise en drame avant les spectacles de Saint-Maur, quoi qu'en ait dit Petit de Julleville. Mais sans aucun doute le Mystère de la Passion joué à Saint-Maur en 1398 (et peut-être déjà antérieurement) s'il n'est pas le premier, est un des premiers. Aucun texte ne nous autorise à dire que ce soit à Saint-Maur que se soit constituée la première association de comédiens. Ce qu'on doit souligner c'est qu'autour de l'abbaye de Saint-Maur, qui va bientôt connaître son déclin, s'est manifestée à la fin du XIVe siècle, malgré la dureté des temps, une grande activité de tous, clercs et laïcs, qui a contribué puissamment, avec le développement de la vie urbaine, à l'évolution du théâtre en France.

Georges **BOUSQUIE.**

L'art symbolique chrétien dans l'Église de La Varenne

L'église de La Varenne (architecte M. Danton) est riche en symboles. Le Christ dans sa tunique blanche, les auréoles des Saints, aux couleurs variées, les tons nuancés en tendres, les leçons vivantes et répétées par des scènes et des textes bien choisis : il y a là toute une symbolique qui rappelle celle des cathédrales. Dominant tout, au-dessus du maître-autel, un Christ en majesté, les bras étendus dans un geste d'accueil universel; autour de lui, se pressent des personnages de l'Apocalypse, les vieillards, les élus et les bêtes symboliques. L'ensemble, répondant au tabernacle massif, célèbre la Sainte-Eucharistie : de gauche à droite, on aperçoit Melchisédech offrant le pain et le vin, tandis qu'Abraham lui donne la dîme de son butin; Elie nourri par un corbeau qui lui apporte un pain mystérieux; puis le miracle de la mutiplication des pains. Au centre est reproduite la dernière Cène; à droite les disciples d'Emmaüs à table avec Jésus; la récolte de la manne; Agar et Ismaël dans le désert auprès d'une source d'eau vive. De part et d'autre, au plan inférieur, des tableaux modernes : une table de communion dont s'approchent les fidèles; une procession du Très Saint Sacrement; et l'appel éperdu des dernières lignes de l'Apocalypse, juste au-dessus de l'autel : « Venez, Seigneur Jésus, venez ! » Les vitraux représentent un Sacré-Cœur encadré de saint Hilaire écrasant le serpent arien, et de saint Maur.

Les fonts baptismaux évoquent la vie nouvelle de l'âme régénérée : à gauche, le texte du « Notre Père » et du « Je crois en Dieu » est illustré par la Foi, auréolée de rouge, une lampe des

Catacombes à la main — par l'Espérance à l'auréole verte, portant une branche d'olivier — par la Charité auréolée de bleu, qui tient un enfant entre ses bras. Le Christ crucifié domine la fresque. Don Bosco, Saint Denis, Sainte Geneviève nous rappellent le Sacerdoce et l'Archidiocèse de Paris. Au centre, Adam et Eve chassés du Paradis terrestre; le Baptême de Notre-Seigneur; la Vierge de Lourdes en son Immaculée-Conception; l'Annonciation. A droite, Saint Hilaire sortant de notre église, entouré de communiants et d'un bébé dans les bras de sa marraine; deux enfants de chœur le précèdent. Et plus loin : la Présentation de Jésus au Temple; les onze Apôtres que le Christ envoie par le monde : « Allez donc, enseignez toutes les nations, les baptisant au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit ! » Des prêtres, des missionnaires, une religieuse, entourent ce motif, catéchisant ou donnant l'absolution. « Nul, s'il ne renaît de l'eau et de l'Esprit, ne peut entrer dans le Royaume de Dieu » : tel est le texte que nous lisons sur le vitrail du fond, où nous distinguons, parmi des cascades purificatrices, le livre des exorcismes, le cierge allumé, les ampoules d'huile sainte et de saint chrême. Le vitrail de droite nous rappelle, avec ses langues de feu, le sacrement de Confirmation, complément de celui du Baptême.

Face aux fonts baptismaux, la chapelle des Défunts. Elle n'a rien d'attristant, car la mort chrétienne est une entrée dans la vraie vie. A gauche, Marie-Madeleine se tient aux pieds de Jésus ressuscité; cette scène est surmontée de la résurrection du fils de Naïm; et trois autres épisodes illustrent la même idée : les disciples d'Emmaüs écoutant sur la route le Christ qui leur parle; l'apparition à Pierre et à Jean sur les bords du lac; l'apparition à Thomas devant les Apôtres et la Vierge. Autour de l'autel, tous se pressent au jugement du Christ qui, au centre, accueille les élus : moines et papes, saintes femmes et vierges, enfants. Les Anges conduisent les âmes; les Apôtres et la Sainte Vierge les jugent avec le Christ, tandis que dans les cieux d'autres Anges louent le Seigneur.

Le vitrail de gauche représente un tombeau ouvert vide, et l'on peut lire ces mots : « Celui qui croit en moi, fût-il mort, vivra », « Je suis la Résurrection et la Vie ».

Le vitrail central nous représente le coq annonciateur de la clarté du jour et de l'espérance, et une lampe des catacombes allumée : « Pourquoi cherchez-vous parmi les morts Celui qui est vivant ? »

Si l'on considère les autres vitraux de notre église, on ne peut qu'admirer d'abord les rosaces : l'une du côté de l'Evangile, avec ses tons dorés et ses symboles classiques des quatre Evangélistes entourant l'Agneau immolé; l'autre à l'opposite, avec ses tons bleutés et la tête de Vierge entourée des cinq Mystères joyeux stylisés. La rosace dorée est encadrée par la fuite en Egypte et la maison de Nazareth, où Joseph montre à Jésus le travail du bois. Du côté de la rosace bleue, on peut voir le vitrail de Notre-Dame de Lourdes apparaissant à Bernadette, et celui de Notre-Dame de Paris, où se tiennent un prêtre, une religieuse, et un enfant de chœur qui encense le créateur et bâtisseur de notre église, le chanoine Morel, orné de son étole pastorale.

L'église de La Varenne est donc une petite Bible; elle s'apparente aux édifices les mieux conçus; elle unit la richesse et la piété, la fraîcheur d'inspiration et le bon goût de l'exécution, dans sa jeunesse d'Epouse du Christ, solennellement consacrée en un jour de gloire et d'allégresse. Nous avons le droit d'en être fiers.

Abbé C. BOUSQUET.

Découvertes Paléontologiques à St.-Maur

Des travaux de terrassement ayant été effectués boulevard Maurice-Berteaux, non loin du lycée Marcelin-Berthelot, devant le dépôt des autobus, en vue de la construction d'un égout de grand diamètre, il a été découvert à environ 8 m 50 de profondeur, des vestiges de défense et une dent provenant d'un pachyderme préhistorique. Monsieur Jean-Pierre Michel, assistant de Monsieur de Cayeux au laboratoire de géologie S.P.C.N. Paris, a eu l'amabilité de nous établir le rapport ci-dessous :

Cette défense a été trouvée dans des dépôts sableux fluviatiles, à la profondeur d'environ — 6 m, c'est-à-dire 2 à 3 m au-dessus de l'étiage actuel de la Marne; elle est donc située dans des alluvions quaternaires assimilables à la basse-terrasse de « 12-15 m ». Les sables qui contenaient cette défense sont granulométriquement bien classés (1). Néanmoins, il est difficile de dire s'ils sont de type Marne pur ou Seine pur : n'oublions pas en effet qu'à l'époque de la terrasse de 12-15 m, la Seine venait longer le bord sud-ouest de l'isthme de Saint-Maur.

La défense a malheureusement été fragmentée en plusieurs morceaux partagés entre les ouvriers de l'entreprise des chantiers; après des démarches plus ou moins heureuses, on a pu récupérer un fragment, correspondant à la partie médiane de la défense, d'une longueur inférieure à 20 cm, et d'un diamètre de 9 cm; l'altération dans les sédiments a permis de mettre en évidence une structure en lamelles concentriques, et obliques, emboîtées les unes dans les autres, comme des cônes à sommet dirigé vers l'extrémité de la défense, et à base dirigée vers l'insertion de la défense sur la mandibule supérieure.

Ces lamelles étaient à l'origine constituées d'ivoire, qui s'est ensuite totalement calcifié; elles correspondent à des étapes successives de la croissance de la défense qui, rappelons-le, était une incisive supérieure à croissance continue, parfois partiellement recouverte de cément.

Une « lame mince », taillée perpendiculairement à la surface de la défense, et usée à la meule jusqu'à ce qu'elle ait l'épaisseur de 0,03 mm, examinée au microscope, montre que ces lamelles, épaisses d'environ 6 mm, sont traversées par de fins canalicules, tous parallèles entre eux, dirigés perpendiculairement aux surfaces de séparation de ces lamelles; sur le trajet des canalicules, on peut voir à un grossissement moyen du microscope (× 160) (160) des prolongements ramifiés, dendutiques.

Cette structure se retrouve aussi sur deux autres fragments de la même défense, que j'ai pu examiner grâce à l'amabilité du directeur de l'entreprise, et qui ont une longueur totale de 50 cm; étant d'un diamètre légèrement supérieur, ils se situaient plus près de la mandibule.

En reconstituant cette défense, on s'aperçoit qu'elle devait avoir une longueur d'environ 1,50 m, ce qui est peu pour un mammouth (certains pouvaient avoir des défenses de 4 m); il pouvait donc s'agir d'un individu jeune.

---

(1) Comme l'indique la courbe cumulative semi-logarithmique obtenue par tamisage sur colonne A.F.N.O.R. et assez fins (taille médiane : 0,170 mm).

Nous avons appris aussi qu'il avait été découvert une molaire de proboscidien, non loin du lieu où a été trouvée la défense, mais personne n'a pu jusqu'à ce jour la récupérer, et c'est bien regrettable, car la forme des molaires et le nombre des lamelles de cément permet parfois d'identifier l'espèce du proboscidien fossile : en effet, on peut hésiter entre élephas primigénius, le mammouth, à toison laineuse, caractéristique des périodes froides récentes du quaternaire, et notamment du wurm et entre élephas antiques, apparu plus anciennement, et trouvé plutôt dans des dépôts formés lors de périodes interglaciaires plus chaudes (par exemple, interglaciaire Riss-Wurm).

La position stratigraphique dans la basse-terrasse laisse plutôt penser toutefois qu'il s'agit d'une défense d'élephas primigenius jeune.

Ajoutons encore que le fragment de défense trouvé par notre jeune adhérent, amateur d'archéologie, a été inclus dans l'araldite (matière plastique) pour le protéger de la dessication et qu'il sera visible au Musée du Vieux Saint-Maur.

Echos de Saint-Maur et d'ailleurs

A paru « Villiers-sur-Marne », précis d'histoire locale par Emile Jean et Raymond Klein, illustré par André Harfort et Lucienne Filippi (Editions Spica, Paris et Champigny-sur-Marne).

⁂

Nos adhérents joinvillais : MM. Gaulin (maire-adjoint), Belhomme (maire-adjoint), Mlles Alfroy, Henin, Simon, Mme Chevance, MM. Empereur, Naudin, Abafour, Agenais, Derebergue, Desseveaux, Duvergé, Gillet, Giot, Loubry, Riou, Robin, Roquais, Salmon, Séjournant, Vergne.

⁂

Nous avons reçu les deux premiers numéros de « Connaissance du Val de Marne ». Dans le numéro de mai, un intéressant article de M. Collin sur le réseau routier du département du Val de Marne.

⁂

Le V.S.M., en la personne de son président a été bien accueilli, le 21 juin, à la Commission culturelle à la Mairie de Créteil. Devant cette Commission, présidée par M. Paoli, maire-adjoint, notre Président a fait, après M. Della-Tore, une communication dont l'éditorial qu'on vient de lire donne les principaux extraits. Après cet exposé de principe, un programme pratique fut proposé et admis par l'assemblée.

⁂

Démolition du Petit Bourbon.

Avec nombre de Saint-Mauriens nous déplorons la démolition du Petit Bourbon. Grâce à M. Pouvereau, notre regretté Président, il avait été inscrit sur l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques. Mais une plainte, signalant son mauvais état, déclencha la procédure de péril. L'administration fit connaître à la ville qu'elle ne pouvait s'opposer à sa démolition. De toutes parts bien des voix s'élevèrent alors, mais hélas, trop tard !

⁂

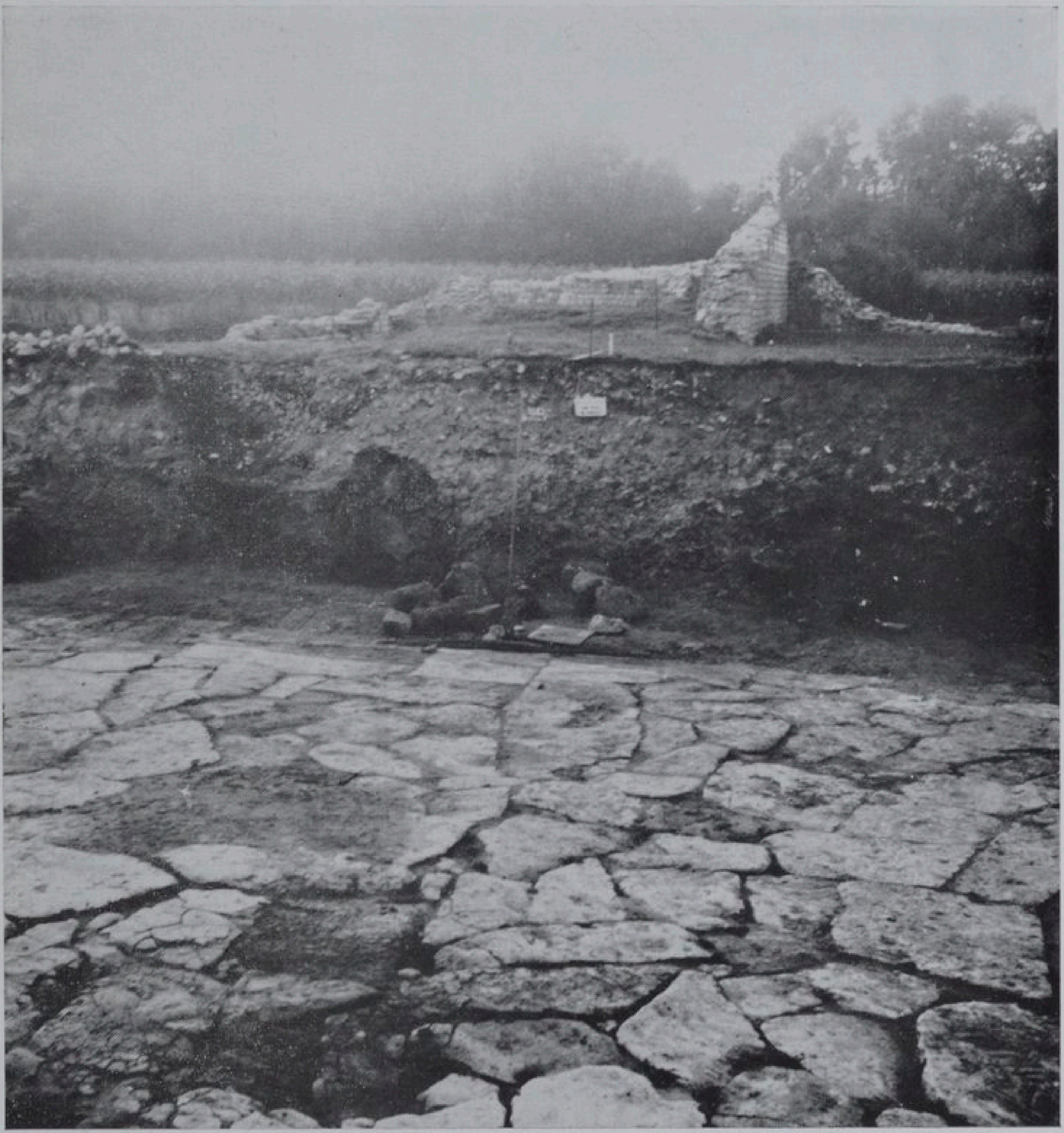

Au chantier de fouilles de Génainville : dallage romain (voie d'accès au temple)
(24 octobre 1965)

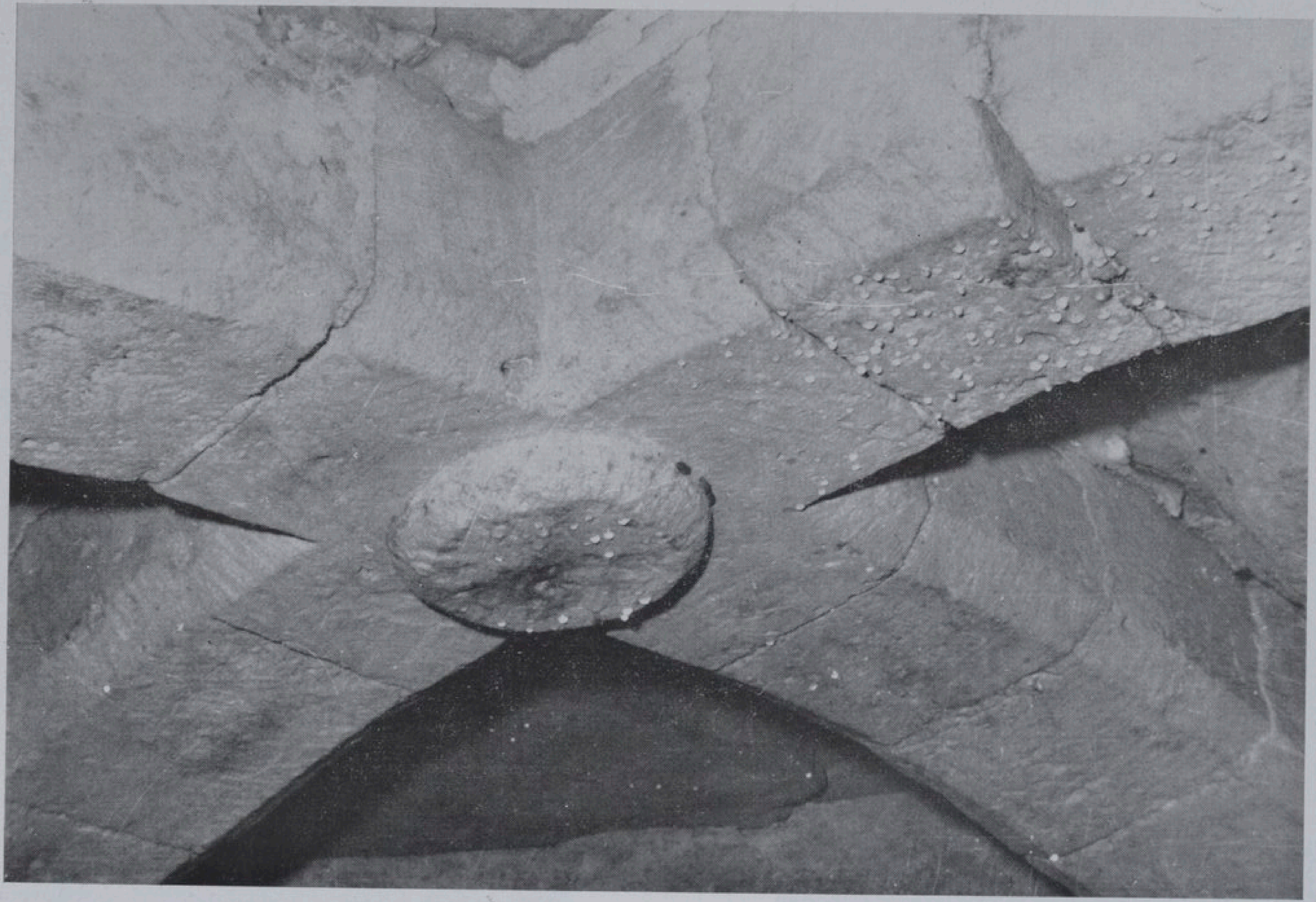

Arc souterrain découvert 8, Avenue Marinville (deux aspects)

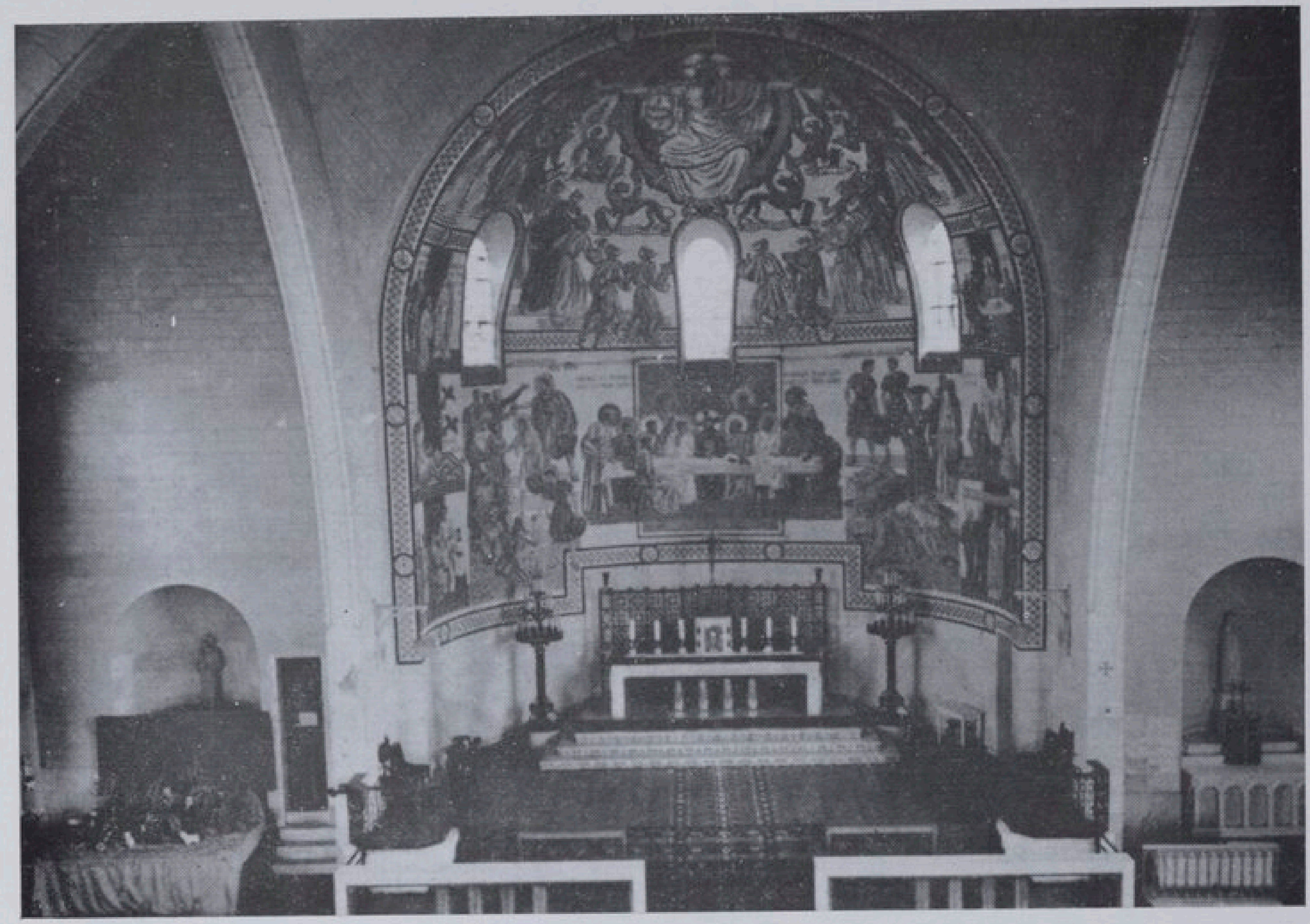

Église St.-Hilaire, LA VARENNE-ST-HILAIRE

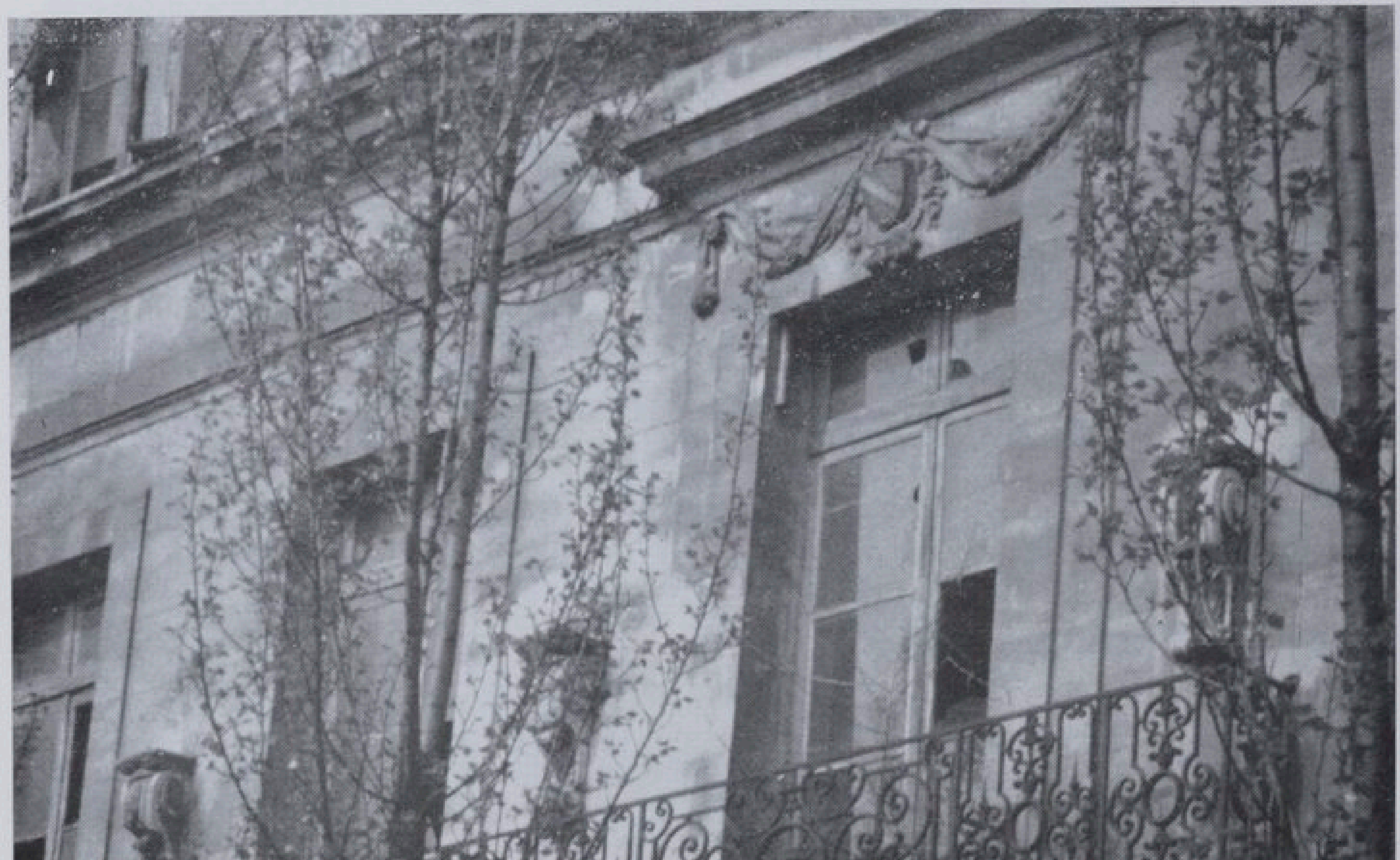

Dernier souvenir du Petit Bourbon

Bonneuil, février 1965.

Des élèves de l'école de garçons ont découvert, au cours d'un jeu, un lot de pièces romaines, à proximité de la N. 19. Il était constitué d'environ 2.000 pièces, certaines rangées par paquets de 20 à 30. Elles débordaient d'un vase en bronze qui fut dégagé quelques jours après. Les Services d'Archéologie de la Région Parisienne ont été alertés.

⁂

Le Musée et la Bibliothèque :

Succédant à notre collaborateur et ami Monsieur Schiklin, nous saluons avec plaisir la nomination de Monsieur Grellet au poste de conservateur du Musée et celle de Monsieur Courbet en qualité de bibliothécaire de la Ville.

⁂

Joinville :

Nous apprenons que grâce à l'action de M. Minost, délégué aux Monuments Historiques, et d'un groupe de Joinvillais, le site de l'île Fanac a pu être classé.

⁂

La vie de la Société au cours de l'année 1965 :

23 janvier : Assemblée générale. Election de M. Bousquié à la présidence et du bureau. Saint-Maur d'hier et d'aujourd'hui (projections de diapositives d'un même lieu vers 1900, puis en 1964. Correspondance avec Acicastello.

24 avril, à la Mairie de Joinville : Histoire de Joinville en fonction du pont (M. Bousquié).

22 mai, Mairie de Saint-Maur : Les rues de Saint-Maur, leur dénomination (M. Saouter), film en couleurs sur Saint-Maur, de MM. Y. Véret et J.-Cl. Boigeaud.

13 novembre, château des Rets, à Chennevières :

Le général comte de Bourke, par M. Dermot-Bourke.

Souvenir de Djerba (M. Labonne).

Chennevières d'hier et d'aujourd'hui (diapositives de M. Guénot).

24 octobre : Promenade à Guiry et à Génainville. Très intéressante visite du Musée et du champ de fouilles.

Un glorieux Saint-Maurien

Le Général Jacques Mesnage (1759-1798)

Le 24 octobre 1757 est célébré à Saint-Maur le mariage de Louis-Claude Mesnage (ou Mennage), 36 ans, marchand épicier (1) né le 19 janvier 1721 de Louis Mesnage, cordonnier, veuf en premières noces (2), et de Marguerite-Thérèse Thibauld, sa femme, fille majeure, issue de la paroisse de Villejuif. Le témoin de la mariée est Jacques d'Aigremont.

Le 16 avril 1759 est baptisé Jacques, né le jour précédent; le parrain est Jacques d'Aigremont (encore lui), écuyer, huissier ordinaire de l'Antichambre de la Reine, et la marraine Marie-Thérèse Marin, femme de Jean-Pierre Joli, secrétaire de S.A.S. le prince de Condé, qui ont signé. (Voir renvoi final).

Jacques entre au service dans les gardes françaises, comme fusilier le 18 novembre 1776 (17 ans); son père meurt le 15 avril 1773, en présence de ses demi-frères aînés Louis-François et Charles. Nous le retrouvons caporal le 21 décembre 1780, sergent le 29 décembre 1783; il fut licencié avec le corps le 31 juillet 1789 (ou 31 août).

C'est en qualité de sous-lieutenant de la Garde Nationale de Paris (1er septembre 1789) qu'il est témoin au mariage de sa sœur mineure Thérèse-Catherine, née le 13 septembre 1765, avec Léonard Leroy (fils) le 26 avril 1790.

Il passe le 3 août 1791 au 104e régiment où il est nommé capitaine le 13 novembre 1792. Il fait les campagnes de 1792 et de 1793 à l'armée du Nord et est envoyé en Vendée le 12 mai 1793. Chef du 6e bataillon (lieutenant-colonel) de la formation d'Orléans, il se distingue le 11 octobre 1793 au combat de Chatillon, où il portait le drapeau tricolore.

Adjudant général le 28 messidor an III (16 juillet 1795), Mesnage décida, le 3 thermidor (21 juillet) de la victoire, à Quiberon, en s'emparant du Fort Penthièvre (où fut tué le général Botta).

Cet épisode est suffisamment important par lui-même et par les controverses qu'il a suscitées pour que nous nous y arrêtions quelques instants (nous n'avons malheureusement pas de relation de Mesnage sur cet événement), ne serait-ce que pour apprécier une fois de plus la fragilité des témoignages humains et la difficulté d'approcher la vérité historique. Voici le communiqué de Hoche, daté du 4 thermidor an III : « L'adjudant général Mesnage avec moins de trois cents hommes, bravant le feu du fort (Penthièvre), celui des chaloupes canonnières et les flots de la mer qui montait et était très mauvaise dans le moment, a gravi les rochers de la pointe de l'Ouest et a facilité l'attaque de front du Général Valletaux. »

Mais le 23 thermidor, dans une lettre adressée au Comité de Salut Public, le ton devient plus lyrique :

« Représentants d'un peuple qui idolâtre la valeur, voyez Mesnage braver, à la tête de cent cinquante grenadiers, les flots d'une mer orageuse, le feu de cent cinquante bouches à feu, gravir un rocher inaccessible, pour servir sa patrie et s'emparer du fort Penthièvre... »

---

(1) A son premier mariage en 1748, il est mentionné cordonnier, buraliste

(2) Sa femme Marguerite-Françoise Petitpas décéda le 14 mai 1757 à l'âge de 31 ans.

Voici la relation faite par Rouget de l'Isle, témoin oculaire de l'affaire, mais témoin qui n'écrit ses souvenirs que trente ans plus tard ! : « Des prodiges d'audace et d'intrépidité avaient opéré cette étonnante péripétie. La mer en fureur, la violence prolongée de la tourmente, les obstacles et les dangers qui sous mille formes assiégeaient Mesnage et sa cohorte, ils ont tout bravé, tout surmonté. Renversés à chaque pas, jetés, froissés contre les récifs, moitié marchant, moitié rampant comme des crabes, ils arrivent (entre une et deux heures du matin) au pied du rocher sur lequel est située l'esplanade du fort. Sans reprendre haleine, ils se mettent à l'escalader, s'accrochent aux ronces, aux arbrisseaux, se faisant des échelons de leurs baïonnettes qu'ils enfoncent dans les crevasses; et s'aidant, se poussant, se soutenant les uns les autres, ils parviennent au sommet avant que les royalistes accourus sur le rempart aient le moindre soupçon de la catastrophe qui plane sur leur tête (3). Les soldats de Mesnage se rassemblent en silence sur la plate-forme demeurée sans garde, parce qu'on la croyait inabordable. A peine sont-ils réunis, leur chef les lance le long de la pente qui descend vers la mer. Tout ce qu'ils rencontrent passe au fil de la baïonnette (4). Surpris dans la sécurité, dans l'ivresse du succès, se croyant écrasés de la foudre, les royalistes se laissent massacrer sans résistance. Le commandant (Folmont) est une des premières victimes. Presque tous les canonniers furent trouvés morts sur leurs pièces, qu'ils tenaient embrassées. Après cette terrible exécution, les républicains se jetèrent dans les corps de garde, casernes et autres bâtiments de la forteresse et firent main basse sur tout ce qui ne se réunit pas à eux (5). Aux premiers rayons du jour qui commençait à poindre, Mesnage aperçoit dans le lointain Hoche qui se retirait lentement, et lui dépêche David pour l'instruire de ce qui se passe. David accourt. Ses gestes, ses cris l'ont bientôt fait remarquer : Hoche s'arrête et voit le drapeau tricolore se déployer sur le fort Penthièvre. Il rebrousse chemin, suivi de sa colonne, et traversant les ouvrages avancés, arrive sans obstacles à la porte du fort où il est reçu par le brave Mesnage. Il l'embrasse, le nomme général de brigade et fait les dispositions convenables pour assurer et compléter la victoire. »

Or, en 1936, un auteur contemporain, Le Garrec, précise : « La mer était démontée, mais basse, donc l'histoire de l'approche est fausse : pas un coup de feu ne fut tiré ni au fusil ni au canon, contrairement au communiqué de Hoche, mais en accord avec le récit de Rouget de l'Isle; quant aux frégates anglaises, elles avaient fui devant la tempête (6). Le drapeau tricolore se déployant sur le Fort Penthièvre n'aurait pu être vu de Hoche, un brouillard très dense couvrant la région. »

D'où viendrait la falsification, s'il y en a une ? Pour les royalistes, certainement de Tallien, qui aurait « gonflé cette carmagnole pour « brillanter » l'anniversaire de son 9 thermidor » (à la tribune de la Convention, Tallien prétend que les poignards employés par les combattants royalistes étaient empoisonnés, racontant qu'il en avait frappé un chien, lequel mourut aussitôt !!!).

---

(3) Ils étaient guidés par David Goujon, prisonnier de guerre, sur les pontons anglais, enrôlé de force dans l'armée royale, puis déserteur.

(4) Les ordres de Hoche précisaient : pas de coups de feu.

(5) Exécution des officiers et sous-officiers. Seuls les simples soldats passant dans les rangs républicains ne seraient pas massacrés.

(6) Il s'agit peut-être tout simplement de deux sortes de navires : Le Garrec parle de frégates, et Hoche de chaloupes canonnières.

Revenons à Mesnage dont l'exploit avait été récompensé du grade de général de brigade (à titre temporaire) décerné par les représentants du peuple. Nommé réellement le 11 nivose an IV (1er janvier 1796), il commandait à Chemillé, le 25 février 1796, quand il fit surprendre et arrêter le chef vendéen Stofflet. Il commande ensuite à Lamballe, passe à l'armée de Sambre et Meuse en 1797, puis à celle de Mayence. Il est alors désigné en 1798 pour la deuxième expédition d'Irlande (la première étant celle de Hoche) mais cette expédition ayant comporté deux corps expéditionnaires agissant séparément, l'expédition Bompard ayant eu une légère avance chronologique est baptisée dans les actes de l'époque : première expédition.

La division (marine et troupes - un vaisseau, huit frégates et un aviso) est sous le commandement suprême de Bompard, mais le commandant en chef des troupes (moins de 3.000 hommes) est le général Hardy, et son adjoint immédiat est Mesnage.

C'est pourquoi si Hardy et Bompard embarquent sur le vaisseau « Le Hoche », Mesnage reçoit la frégate la plus importante « L'Immortalité » (Commandant : le Capitaine de Vaisseau J.-François Legrand). De messidor au 30 fructidor an VI (16 septembre 1798) date de l'appareillage, sont « casés » à bord :

— l'état-major de Mesnage, soit 2 officiers généraux et 3 officiers;
— le 3e bataillon de la 81e brigade : 184 soldats et 8 officiers;
— le 12e escadron de hussards : 50 cavaliers et 1 officier;
— le 4e régiment d'artillerie : 25 hommes et 1 officier;
— le régiment (?) des chasseurs de l'Amoureux (de Morlaix) comprenant 3 soldats (!!), 18 officiers et 1 chef de bataillon ; enfin 8 domestiques.

Au départ 301 passagers (dont une femme) encombreront tellement le navire qu'il faudra réduire l'équipage et utiliser les soldats aux manœuvres basses. Pourtant, avec 263 marins et 12 officiers, c'est 576 personnes qui se presseront à bord ! (620 même suivant la relation faite par Baudry, chirurgien en chef de l'expédition, embarqué à bord de « La Loire »).

Le 12 octobre (21 vendémiaire an VII), en vue des côtes d'Irlande la flotte est interceptée par des vaisseaux anglais plus nombreux et mieux armés. Bien que les commandants n'en fassent pas état, on peut penser que la maniabilité des frégates françaises était compromise par l'inexpérience des soldats aux manœuvres et l'encombrement des ponts.

Il faut ajouter que dès le 11 une tempête s'élevait, qui ne cessera que le 20. Bref, le combat du 12 est un désastre pour le vaisseau amiral « Le Hoche », qui, ayant perdu son mât de hune avant le combat, est contraint d'amener son pavillon. Bompard, dans son rapport ultérieur dira que c'est par indiscipline que ses subordonnés ont amené la défaite et va même jusqu'à insinuer qu'ils ont fui. Or, il semble qu'il ait aussi « omis » de donner des ordres !

Du 11 au 20, six autres frégates, dispersées, vont succomber aux coups d'un ennemi plus fort, plus rapide, plus « frais ». Trois rentreront à Brest ou Lorient. Du fait de la captivité de Hardy, Mesnage se trouve chargé des responsabilités du commandant en chef. Afin d'être tranquille pour effectuer les plus grosses réparations, on commence par hisser le drapeau anglais (1) et à jeter l'ancre dans une baie (2) mais sans trop approcher la terre. Puis, ayant intercepté deux canots irlandais, Mesnage apprend que l'armée royale anglaise très supérieure en nombre, attend de pied ferme tout débarquement.

---

(1) Ruse courante à l'époque (dans une précédente campagne, « La Résistance » avait hissé le drapeau russe). On estimait qu'il n'y avait pas déloyauté à condition d'ouvrir le feu sous ses propres couleurs.

(2) Celle de Donegal : les Anglais répareront le « Hoche » et le baptiseront de ce nom.

Il lève l'ancre et pense regrouper ses frégates. Les vaisseaux anglais ne lui en laisseront pas le loisir. « L'Immortalité » doit soutenir trois combats en six jours (3). Puis le 20, elle est prise en chasse par la frégate « Fitzgard » (ou Fishguard, ou Fisgard), un bateau tout neuf, qui n'est d'ailleurs anglais que depuis un an (s'appelant auparavant « La Résistance », mais pris aux Français au large d'Ouessant le 11 germinal an V en rentrant d'une opération de débarquement à Swansea, alors qu'il était privé de gouvernail par la tempête).

Quelles sont les forces en présence ?

Pour le « Fishguard » (capitaine Thomas Byam Martin plus tard amiral)		Pour « L'Immortalité »	
28 canons	de 18	28 canons	de 24
4 caronades	de 9	12 canons	de 8
16 caronades	de 32	4 caronades	de 36

Les puissances de feu sont comparables, mais les avaries mal réparées de « L'Immortalité » empêchent de manœuvrer convenablement. Après un combat opiniâtre, la frégate anglaise réussit à approcher à une demi-portée de pistolet (!) et balaie de ses canons le pont de « L'Immortalité » où il y a peu de survivants. Mesnage est tué ainsi que le commandant et les principaux officiers de bord, sauf le second Joseph Audouard, qui est obligé de se rendre. La frégate anglaise s'était approchée de si près que son pavillon s'engagea dans les haubans de « L'Immortalité » !

Les survivants seront faits prisonniers.

Ainsi périt glorieusement le 20 octobre 1798 (29 vendémiaire an VII) ce Saint-Maurien dont l'histoire n'a guère retenu le nom. Si sa carrière n'a pas été aussi fulgurante que celle de Hoche ou de Marceau, nous pouvons remarquer que ce soldat de fortune était général à 36 ans et qu'il mourut général en chef (de fait) à 39 ans ! (4)

---

(3) « La Loire » devra livrer cinq combats du 21 au 27 et perdra tous ses mâts !

(4) Nous ignorons le sort réservé à la dépouille de Mesnage (inhumation, immersion...). Nous trouvons seulement aux Archives du Ministère de la Guerre (n° 677) une lettre d'un sieur Mesnage (sans prénom) demeurant à la Civette du Pont au Change, rue de La Barillerie, n° 33.

« Demande ce que peut être devenu l'argent et les effets de son frère le général, au moment de sa mort :

« C'est une perte réelle pour sa famille, par les bienfaits qu'il savait répandre si fraternellement. Mais il nous reste une grande consolation, c'est celle de savoir qu'il a versé son sang pour sa patrie, et qu'il a succombé au poste de l'honneur. Puissent ses neveux un jour mériter cette gloire ! »

Sources :

— Archives communales de Saint-Maur. Etat civil.
— Les généraux morts pour la patrie. J. Chararay, 1893. B N Ln 8 146.
— Archives de la Marine. Expédition Bompard A N BB 4 122.
— L'expédition Bompard en Irlande. Doneaud du Plan Revue Maritime et Coloniale, 1884, tome 81, page 718, B N Lc 9 58 bis/ter.
— Troude Batailles Navales de la France. B N Lh 6 27.
— The naval history of Great Britain. W. James. Nj 14, tome II.
— Archives du Ministère de la Guerre.
— Rouget de l'Isle. Histoire et souvenirs de Quiberon. G 26 629.
— Le Garrec. Les deux capitulations de Quiberon. 8° La 35 232.
— Moreau de Jonnès. Aventures de guerre. 8° Lh 3 289.
— Six : Dictionnaire des généraux.

RENVOI FINAL

Saint-Maur compterait donc ainsi deux grands hommes, contemporains : le général, et Bourdon de Vatry (1761-1828, cf. VSM Bulletin 2 de novembre 24, n° 4 de juillet 26 et n° 30 de 1963). ministre de la Marine (ans VII et VIII). Or. coïncidence extraordinaire, ou au contraire explication facile, nos deux grands hommes se rejoignent de la façon suivante :

Bourdon de Vatry est le fils de Thérèse Joly, elle-même fille de Messire Jean-Pierre Joly, conseiller et secrétaire des commandements et tuteur honoraire de S.A.S. Monseigneur le prince de Condé (en 1761). Or, la marraine de Mesnage fut Marie-Thérèse Marin, femme de Messire Jean-Pierre Joly, donc grand-mère de Bourdon de Vatry.

Et d'autre part, l'instigateur (ou l'un des instigateurs) de l'expédition d'Irlande a été Bourdon de Vatry...

L'un a-t-il protégé la carrière de l'autre ? Nous n'avons aucun début de preuve nous permettant de l'affirmer.

D'autre part, comment se fait-il que ce Mesnage ait eu un parrainage relativement illustre ? (sur le plan local, bien entendu). Quel dommage que les archives de Chantilly soient muettes sur la composition du personnel du château au XVIIIe siècle, car un Claude Mesnage est concierge de Saint-Maur (château) en 1568 et un Nicolas Mesnage est concierge de Saint-Maur (château) en 1641. Ancêtres directs ou simplement famille éloignée de notre général, nous l'ignorons, mais notons que le poste de concierge du château devait déjà présenter une certaine importance. Peut-être avons-nous là l'explication du parrainage de Messire Joly...

Rédaction de G. Saouter
d'après les notes de L. Vel-Durand.

Etude de vestiges archéologiques à St.-Maur

8, Avenue Marinville

Nous devons à la vigilance de quelques-uns de nos jeunes adhérents et plus particulièrement à l'un d'eux, spéléologue averti, les très intéressants détails qui suivent :

La démolition d'un immeuble sis 8, avenue de Marinville avait fait apparaître l'entrée d'un conduit souterrain.

Une exploration rapide des lieux, permit de constater que l'extrémité de la galerie aboutissait dans une petite salle souterraine, d'où partaient deux galeries : l'une orientée au sud-sud-ouest (murée quelques mètres plus loin), la seconde au nord-est, qui poursuivait assez loin en se rabattant vers l'est et permettant de remarquer des traces d'exploitation de carrière (taille).

Notre attention fut surtout attirée par le « plafond » de la petite salle où l'on remarquait quatre arceaux surbaissés en pierre, semblant soutenir le dit plafond, et donnant au lieu l'aspect d'une chapelle souterraine.

La découverte semblant de quelque intérêt, une visite plus approfondie des lieux fut décidée, pour procéder à l'étude du terrain où les travaux de terrassement, en vue de l'édification d'un nouvel immeuble, mettaient à jour d'autres galeries et des tuyauteries.

GALERIES ET SALLES SOUTERRAINES

1. — Conduit d'entrée :

S'enfonçant dans le sol à environ 45°, le conduit voûté qui débouchait dans la cave de la maison maintenant démolie, devait à l'origine partir du niveau du sol. Il comprenait un escalier. La galerie oblique, qui s'enfonce à environ huit mètres sous la surface, est de faible hauteur (les éboulis provenant de la démolition de la bâtisse, n'ont pas permis d'en mesurer la hauteur) elle aboutit dans la salle souterraine par l'intermédiaire d'un petit couloir horizontal d'une soixantaine de centimètres de longueur, qui débouche dans la salle souterraine par une ouverture de 1 m 56 de largeur (largeur totale du couloir) munie dans sa partie supérieure d'un arc en pierre calcaire.

L'arc est formé de six éléments, plus deux pierres d'attaque, il prend appui sur la paroi nord-nord-ouest par un renforcement maçonné, directement dans la paroi opposée (voir photo).

La corde de l'arc mesure 1 m 56, la flèche 0 m 32. Entre la partie inférieure de chaque pierre d'attaque et le « plafond » de la salle on peut mesurer, côté sud-sud-ouest : 0 m 53; côté opposé : 0 m 56. Chaque élément a 0 m 30 d'épaisseur et l'on remarque du côté couloir (côté ouest-nord-ouest) à la partie inférieure de chaque élément, un chanfrein de 0 m 05 (voir photo).

2. — Salle souterraine :

La salle souterraine commence après l'arc d'entrée par une première partie de forme mal définissable, ayant 1 m 56 de large au niveau de l'arc d'entrée, et 1 m 75 au niveau des appuis ouest-nord-ouest des arcs de la salle. Elle est délimitée à l'ouest-nord-ouest par le raccord avec le couloir d'entrée et son arc, au sud-sud-ouest par une paroi oblique de quelques dizaines de centimètres de longueur, à l'opposé par une paroi d'abord oblique puis perpendiculaire à l'arc d'entrée, d'environ 0 m 30 de longueur, et, à l'est-sud-est par la salle proprement dite, 1 m 75 de largeur.

La seconde partie de la salle présente quatre côtés, le côté nord-nord-ouest entièrement occupé par le raccord avec la première partie; le côté sud-sud-ouest occupé en grande partie par l'entrée de la galerie et qui mesure environ 1 m 56; le côté nord-nord-est formé d'une paroi rocheuse non rectiligne tant horizontalement que verticalement et qui mesure environ 1 m 83 de longueur; le quatrième côté est formé par une paroi oblique.

A l'extrémité est de la paroi rocheuse, du côté nord, s'ouvre l'entrée d'une galerie orientée nord-est, limitée par la paroi oblique.

La face supérieure de la pièce («plafond») est formée par de la pierre brute; elle est horizontale. Deux arcs surbaissés, prenant appui aux angles de la seconde partie de la salle, semblent soutenir le «plafond». Les arcs formés de pierre calcaire, se croisent en une curieuse clef de voûte cruciforme (voir photo). Ils prennent appui dans les angles sud-ouest et sud-sud-est sur des piliers inclus dans la paroi et aux angles opposés sur la paroi rocheuse elle-même. Chaque demi-arc de la pierre d'attaque à la clef de voûte, est formé de trois éléments pour le côté sud-sud-ouest et de quatre, pour le côté nord-nord-est. Les éléments mesurent 0 m 30 de largeur et comportent un chanfrein à la liaison des faces latérales avec la face inférieure de 0 m 05 (voir photo).

La clef de voûte cruciforme mesure 0 m 53 × 0 m 30. Elle comporte à sa face inférieure une sorte de bouton circulaire très aplati, chanfreiné épais de 0 m 05 et de 0 m 25 de diamètre. Les branches de la croix ne forment pas des angles droits, mais des angles plus petits et plus grands que 90°, égaux deux à deux (80 et 100)

La corde de l'arc nord-nord-ouest, sud-sud-ouest, mesure 2 m 53, celle de l'arc nord-est, sud-ouest, mesure 2 m 44. La flèche mesurée entre l'intersection des deux cordes et la face inférieure de la clef de voût, est de 0 m 32. Entre le sol (sol vierge mis à jour après décapage de la fange qui le recouvrait) et la face inférieure de la clef de voûte on mesure 1 m 88.

3. — **Les galeries :**

La galerie sud-sud-ouest, qui semble avoir servi de cave, comporte deux parois qui sont formées de murs en pierre calcaire; la paroi qui ferme la galerie est constituée de briques assez modernes. On tente de démurer la galerie, mais l'ouverture pratiquée permet seulement de découvrir que la suite du conduit est également muré par une paroi assez ancienne, quelques mètres plus loin.

La galerie qui commence à l'ouverture nord-est est assez banale quoique plus intéressante que l'autre. On y remarque dès le début une petite entrée murée, orientée au nord-nord-est; on la démure partiellement mais on ne découvre que du sable.

La galerie s'oriente vers l'est-sud-est; on y remarque une petite taille, puis plus loin une autre taille s'ouvre au sud-sud-ouest. Une petite galerie très basse en partie comblée, s'ouvre non loin de cette dernière taille, vers la direction nord-est, approximativement.

En raison de la présence de tailles d'exploitations de pierres, il semble que la salle soit un carrefour de galeries de carrières souterraines. La galerie qui s'ouvre au sud-sud-ouest, débouchait peut-être — en raison de la dénivellation des terrains sis au sud-ouest du 8, avenue de Marinville — à l'air libre; ce qui aurait constitué une sortie pratique des matériaux extraits.

Les arcs que l'on peut voir dans la salle, semblent avoir été construits en vue de soutenir, de façon permanente, la paroi supérieure; mais il semble ne s'agir que d'un renforcement exécuté lors d'un rétrécissement des galeries : arcs qui peuvent être d'une utilité discutable, surtout en ce qui concerne ceux de la salle, car l'on remarque entre la partie supérieure de la clef de voûte et le « plafond », un espace rempli de plâtre plus consistant, qui aurait peut-être été ajouté ultérieurement.

Cette particularité, c'est-à-dire le fait que cette construction semble être un « placage » sans fonction, nous a amenés à demander l'avis de spécialistes. Nous avons eu recours au Compagnonnage. Les Compagnons Passants du Devoir ont examiné l'ouvrage, l'ont étudié après démontage (et le remonteront probablement). L'un d'eux a émis l'hypothèse qu'on pourrait se trouver devant la réalisation d'un « chef-d'œuvre » de compagnon carrier, ce qui aurait le mérite d'expliquer la « gratuité » de l'ouvrage.

Le Directeur de la Publication : Madame Aumage, 14, Avenue Galliéni - Saint-Maur

BUREAU D'IMPRIMERIES — SAINT MAUR

TABLE DES ARTICLES PARUS DANS LES BULLETINS DE LA SOCIÉTÉ « LE VIEUX SAINT-MAUR »

du n° 1 avril 1923 au n° 46 1er semestre 1966

Les nombres en caractères gras indiquent les numéros des bulletins (nouvelle notation en dernière page), ceux en caractères maigres indiquent les pages.

A

ABBAYE

de Créteil

4 116 **5** 142 **6** 26 **9** 126.
Pose d'une plaque commémorative sur ce que fut l' - **26** 174 - Glanes sur l' - **26** 176 - Laïque **39** 404.

d'Hiverneau

(près Lusigny), histoire de l' - **7** 34.

de St-Maur

Tour et murs d'enceinte **2** 35 - sculptures de - **3** 87 - les possessions de l' - à Villiers-sur-Marne **32** 273 - Les cloches de - **12** 225 **33** 279 - Le 13e centenaire de l' - **14** 1 - Maquette de l' - **15** 22 - A - au 16e s. - Les Du Bellay **20** 69 - Fouilles à - **40** 408 - Visite du chantier des fouilles à - **42** 449 - Plan de l'église canoniale et vestiges de l' - en 1958 - **42** 449 - Vues du parc de l' - **42** 448 - Les Cartulaires de l' - **43** 473.

ABBE François de Poncher - Commandataire de St-Maur (1531) **41** 428 - Pluche **38** 374 **41** 434 - Chanlieu à St-Maur **13** 248.

AFFICHES Reproduction d'affiches de la belle époque **43** 470-471.

AFFRE (Monseigneur) Qui tua ? - **7** 65.

ARC (Jeu de l') Le noble - à St-Maur **3** 89 - Nos vieilles compagnies d'arc **4** 104 - Les compagnies d' - **9** 117.

ARCHEOLOGIE Les mégalithes du département de la Seine **45** 10 - Etude des vestiges archéologiques de St-Maur, 8, rue de Marinville.

ARCHIVES historiques et archives les plus anciennes de St-Maur **1** 29.

ARCUEIL Eglise d' - **30** 232.

ARENES (Jean) Notice nécrologique **40** 420.

ARLEUX (Louis Lucien Paul Morel d') Notice nécrologique **43** 461.

ARMOIRIES ARMES Les - de Créteil **7** 61-64 - Les - de St-Maur **6** 32 - Les - du Vieux St-Maur **15** 33.

AURAU (Adolphe) - Maire de St-Maur **9** 98.

B

BAGAUDES - St-Maur et les — **12** 206.

BAGNEUX Eglise de - **30** 232.

BELLECHASSE. Plan de lotissement de la ferme de Bellechasse en 1860 **30** 229.

BERCY, cellier du monde **8** 84.

BERNARD (Samuel) et les dragonnades à Chennevières **1** 22.

BIBLIOTHEQUE Smith Lesouëf à Nogent **19** 68.

BIERS (Paul) **6** 21.

BONAPARTE Un complot contre - à Polangis **16** 9.

BOIS Du - Guimier au bois Pouveau.

BONNEUIL Histoire de - **7** 61 (église, pont). Château de Rancy - en 1812 **14** 15. La Révolution à St-Maur et à - **39** 402. Découverte d'un trésor du 18e s. à - **42** 459. Créteil, Bonneuil, Chennevières **5** 159.

BOURBON (Petit) - 4, rue Mahieu à St-Maur (vue) **42** encartage. Sauvons le - **43** 472.

BOURDON DE VATRY. Un Saint-Maurien de marque **2** 60, **4** 128.

BOURGOGNE (duc de). La terre de Chennevières et le duc de - **9** 101. Hugues de Pommard (le duc de B.) et la terre de Chennevières **20** 72.

BOUSQUIE (Georges). Médaille d'argent du département **40** 117. In memoriam **46** 22.

BOUTONNET A. Nécrologie **42** 457.

BRETIGNY. La vallée du rû de - **7** 59.

BREVANNES. Le château de - **13** 241.

BRIE. Un village de la -, Périgny **8** 85. Un épisode de la guerre des Farines dans la - **9** 107. Paysages de la - Crèvecœur, La Houssaye, Le Vivier **28** 209, **29** 225. Malassise **33** 290.

BRIE-COMTE-ROBERT. Un chirurgien accusé de trahison pendant la Fronde **10** 153. Le Vieux - (place du Marché) **12** 216. La maison du bourreau en 1688, 1812 **16** 13. Rue des Tanneries, Réforme religieuse **18** 51. Rue de la Gare et rues voisines **19** 65. L'Hôtel-Dieu de - autrefois et aujourd'hui **21** 97, **22** 115.

La léproserie de - **23** 131. Eglise paroissiale St-Etienne de - **24** 143. Charles-Jean-Baptiste Sanson exécuteur des sentences criminelles du bailliage de - **26** 179. La Révolution de 1789-95 à - **32** 275. La maison de Thumery **33** 291. Le château de Villemain près de - **9** 119, **35** 324. La maison de Sanson à - (vue) **39** 401.

BUDE (GUILLAUME) - à Yerres **22** 110.

BUDGET. Le - de St-Maur pour l'an XIV (1805-1806) **3** 93.

C

CANAL DUNOUY. Le - de Saint-Maur à Saint-Denis. Projet social et révolutionnaire (1791) **41** 429.

CHAMPIGNOL. Le long du quai de - **29** 215.

CHAMPIGNY. Le théâtre antique de la nature à - **18** 48, **19** 58. St-Saturnin de - **17** 24, **20** 74. Découverte de vingt squelettes dans le Pré aux Vaches **25** 164.

CHAPSAL. Un maire de Joinville **25** 161, **26** 172.

CHARENTON. Le Temple protestant de - **27** 186. Souvenirs, château de Conflans **28** 203.

CHATEAU de
Saint-Maur
vue **6** 15, vue **16** 12 - devient propriété des Condé (1598) **42** 437.

Amboile à Ormesson **39** 401.

Ormesson **30** 232.

Brévannes **13** 241.

Conflans **28** 203.

l'Etape au bac de Chennevières **10** 132.

Grand-Val à Sucy **7** 46.

Grosbois **11** 180.

Lésigny **8** 94.

Marmousets à La Queue-en-Brie **44** 483.

Petit-Val **8** 77.

Rancy à Bonneuil **7** 63.

Raincy **8** 90.

Servon **11** 168.

Villemenon **9** 119.

Villemain **35** 324.

CHAULIEU (l'Abbé) à St-Maur **13** 248.

CHENNEVIERES (Histoire de) : François-Charles Didelot **21** 95, **27** 184. Un bref roman d'amour à - **27** 194. Le jardin d'église de - **27** 185. Le Vieux St-Maur à - **33** 278, **36** 325. Les cahiers de 1789 à - **38** 376. Le domaine des Rets à - avant et après la Révolution **10** 129. Casenave, un notable de Chennevières **44** 484, **14** 6. Les Rets de 1785 à 1800 **40** 410. 7e centenaire de St-Pierre de - **41** 436. Watteau à - **42** 443. Histoire de - petite curiosité **43** 480. Un notable de - M. Casenave **44** 484. La préhistoire de - **44** 486. Les îles de la Marne sous - **44** 490. Le Bac de - en 1864 **44** encart.

Samuel Bernard et les dragonnades à - **1** 22. Un conspirateur à - sous Henri IV **2** 43. Lettre patente portant création de marché à - **2** 63. Eglise -St-Pierre de - **3** 78, **5** 156, **12** 224, **19** 57, **30** 232, **36** 330. Vues de l'abside, absidoles, façade, pierres tombales **27** 185. La dîme de vin à - au 17e s. **4** 102. L'Isles de Conches à - **5** 151. Un moraliste à - : Servet **5** 154. - sous la Révolution **7** 41. La terre de - et le duc de Bourgogne **9** 101. Les troupes alliées à - (1814-1815) **9** 105. La Seigneurie **9** 109. Château de l'Etape du bac de - **10** 132. Les figures aux clés de voûtes de l'Eglise St-Pierre de - **12** 214. Les Allemands à - en 1870 **15** 24. Le Chevalier de Piis **16** 6. Les Masparault, seigneurs de - 16e et 17e s. **18** 37. Hugues de Pommard, le duc de Bourgogne et la terre de - **20** 72. Les croix de chemin de - **24** 137. Inauguration de la Croix St-Siméon restaurée à - le 24 juin 1951 **25** 157, **26** 169. Créteil, Bonneuil, Chennevières **5** 159.

CHEVALIER DE LA BARRE (le supplice du -) **30** 242.

COCTEAU JEAN (Juge de Raymond Radiguet) **44 500.**

CONDE (Le petit) **29** 222 et 224ter. Vue intérieure **30** 236, **31** 249.

COULANGE (de) Les - à Sucy-en-Brie **13** 255.

CRETEIL. L'abbaye de - **4** 116, **5** 142, **6** 26, **9** 126. Abbaye laïque de - **39** 404. Un curé de - poète et bon vivant **5** 145. Victor Hugo à - **5** 149, **27** 183. Les armes de - **7** 61, 64. Les monétaires — ou du port de - **13** 253. Henri IV à - **14** 12. La bataille de Lutèce : le camp de - **15** 18. Polissoir préhistorique de - **22** 112, 113. N.-D. du Mèche à - **22** 114, **24** 142. Eglise St-Christophe de - **22** 114, **28** 206. Crypte de l'église S.C. **38** 380. Pose d'une plaque commémorative sur ce que fut l'abbaye de - **26** 174. Glanes sur l'abbaye de - **26** 176. Reconstruction des ponts de - **28** 212. Un drame d'amour à - au 18e s. **30** 238. Les Saints martyrs de Saint-Agoard, St-Aglibert **38** 382. - sous la Révolution **42** 453. Créteil, Bonneuil, Chennevières **5** 159.

CREVECŒUR. Paysages de la Brie **28** 209.

CROIX. Les - de chemin de Chennevières **24** 137. Inauguration de la Croix St-Siméon restaurée à Chennevières le 24 juin **1951** **25** 157, **26** 168. - de Solers **27** 188 bis.

D

DEUBEL (Léon). Le souvenir de - **5** 158.

DIDELOT J.-H. Seigneur de la Maillerade **21** 95, **27** 184.

DIDEROT au Grand Val **9** 99.

DIVERS. Un maître d'école d'autrefois **1** 27. Le plan de Pigafetta (1591) **3** 85. Le centenaire de la photographie **4** 126. Un procès à la Grande Chambre du Parlement **5** 131. Qui tua Mgr Affre ? **8** 65. L'instruction sous l'ancien régime **6** 24. Mort du duc d'Enghien **8** 69. Hullin le vainqueur de la Bastille **8** 70. Les orgines de l'industrie sucrière **8** 72. A propos d'une conférence : la Marne **8** 80. Bercy, cellier du monde **8** 84. Mahé de La Bourdonnais **11** 183. Un instituteur en 1812 **13** 260. La Seine-et-Marne, berceau de la rose **15** 28. Où était cette île ? **25** 163. Miettes d'histoire locale **30** 231. Les roses de la Brie **27** 192. Le supplice du Chevalier de La Barre **30** 242. Souvenirs d'hier **31** 260. Une agression simulée entre Créteil et Charenton **32** 272. L'épidémie de variole à Paris en 1764 **35** 309. Le centenaire de la ligne de Vincennes **40** 405. Un Français a sauvé Londres **40** 416. Le canal Dunouy (projet social et révolutionnaire) **41** 429. Le tragique destin du « République » **44** 497. Echos de St-Maur et d'ailleurs **45** 4. De la technique du mariage commémoratif **45** 14. Histoires de perroquets **45** 17.

DRAIN. Le - de St-Maur **1** 25. A propos du - de St-Maur **30** 233.

DU BELLAY. - à l'abbaye de St-Maur au 16e s. **20** 69.

DUMAS (Alexandre). Le dernier coup de fusil d' - **6** 22.

E

ECOLE DE JOINVILLE. Pierre Loti à - 1874 **15** 25. De l' - à l'I.N.S. **21** 92.

EGLISE

St-Nicolas de St-Maur
6 8, **17** 24. Vue d'un pilier **13** 249. - en 1888 **32** 264. En hiver **33** 285 et 286.

Canoniale de l'Abbaye de St-Maur
Plan en 1958 **42** 449.

St-Pierre de Chennevières
3 99, **12** 214, **17** 24, **19** 57, **30** 232. Le centenaire de - **41** 436. Pierres tombales **36** 331.

de Bonneuil **7** 63.

St-Hilaire de La Varenne
14 16. L'art symbolique chrétien dans - **46** 29. Gravure **46** 33.

St-Christophe de Créteil
17 24, **22** 114, **28** 206. Vue de la crypte de - **38** 380.

N.-D. du Mèche à Créteil **22** 114, **24** 142.

St-Saturnin de Champigny **17** 24, **20** 74.

St-Saturnin de Nogent **17** 24.

St-Pierre de Montreuil **17** 24.

St-Etienne de Brie-Comte-Robert **24** 143.

St-Leu et St-Gilles de Périgny-sur-Yerres
24 144 et 147.

de Servon **11** 162 et **13** 229.

de Bagneux **30** 232.

d'Arcueil **30** 232.

de Vitry **30** 232.

ENGHIEN (duc d'). Mort du - **8** 69.

ENSEIGNES. Les - au Vieux St-Maur **28** 197. Les - de pèlerinage de St-Maur au musée de Cluny **34** 293.

ETYMOLOGIE (voir Toponymie).

EUGENIE (l'Impératrice) à la Faisanderie **38** 379.

F

FAISANDERIE (la). L'Impératrice Eugénie à la - **38** 379. Vue de - **39** 392 bis.

FALONNIERES (les). Etymologie **30** 231.

FONTAINE SAINT-THIBAULT à Mandres-en-Brie. Un pèlerinage à la - **20** 80.

FORTIN (A.) 1901-1961. Nécrologie **42** 456.

FOSSEZ (Comte des). Mort de Monsieur le - **15** 17.

FOUILLES A SAINT-MAUR, impasse du Jeu-de-l'Arc : sépultures anciennes **12** 197.

FRONDE (la). Episodes des guerres de - dans la Brie : Un maître-chirurgien accusé de trahison **10** 153. La Fronde (1649-1652) **10** 156.

G

GALTIER (Emile) Président-fondateur **16** 1.

GARNIER (Francis). - à La Varenne **7** 57. — à La Varenne et la sériciculture **33** 284.

GENAINVILLE. Dallage romain sur voie d'accès aux fouilles de - **46** 32.

GEOLOGIE. Le régime de l'Yerres et le sous-sol de son bassin **11** 187. La Marne **8** 80. Un désert glacé à St-Maur **18** 39. Schéma de la dépression alluviale de St-Maur, Choisy-le-Roi **44** (encartage).

GOTHIQUE. La flore gothique (sculpture) à St-Maur et aux environs **17** 23.

GOULARD (le docteur R.). Notice nécrologique **36** 330.

GOURVILLE. En l'honneur de - **37** 369. - à St-Maur **43** 464. Portraits de Jean Hérauld de - ; l'iconographie de - **45** 19 (encartage).

GRAND VAL. Diderot au - **9** 99.

GROSBOIS-LE-ROI. Village disparu, remplacé par le château **11** 180.

GUERRE
de 1815. Les troupes alliées à Chennevières **9** 105.
de 1870. Les Allemands à Chennevières en 1870 **15** 24. L'investissement de Paris en 1870

15 26. Siège de Paris : petite histoire et philatélie 24 145. Souvenirs d'un soldat allemand sur St-Maur 25 149, 26 165. La fin de la guerre dans la banlieue est 35 318. 1870 à Joinville 39 392. 1870 à St-Maur 39 398.
des Farines. Un épisode de la - dans la Brie 9 107.

GUIMIER. Du bois - au bois Pouvereau **29** 213.

GUIGNES. Napoléon à - (16-2-1814) **28** 208.

H

HENRI IV à Créteil **14** 12. - et son fils, le futur Louis XIII à St-Maur **21** 91, **22** 11.

HIVERNEAU. L'abbaye d' - **7** 34.

HOTEL-DIEU. L' - de Brie-Comte-Robert autrefois et aujourd'hui **21** 97, **22** 115.

HOUSSAY (La). Paysages de la Brie - **29** 225.

HUGO (Victor). - à Créteil (1849) **5** 149, **27** 183. Du nouveau sur - **33** 281.

HULLIN, le vainqueur de la Bastille **8** 70.

HUYSMANS. Le décor d'un roman de - : Lourps-en-Brie **29** 219.

I J K

INGEBURGE de Danemark **41** 421.

JARDIN de l'Eglise de Chennevières **27** 185.

JEANNINGROS. Le général - **29** 226.

JOINVILLE (Prince de). Souvenir du - **36** 337.

JOINVILLE-LE-PONT. Début de la commune de - **3** 94. La statue de Bernard Palissy à - (1860) **5** 139. - n'est-il qu'un écart de St-Maur **6** 9. Formation du territoire de - **14** 12. Pierre Loti à l'école de gymnastique de Joinville **15** 25. De l'école de Joinville à l'I.N.S. (1852-1949) **21** 92. La crypte St-Léonard à - **16** 5, **34** 301. La chapelle St-Léonard **27** 189, **28** 199, **29** 216. Adieu à la crypte St-Léonard **34** 307. Un maire : Chapsal **25** 161, **26** 174. La vie d'une léproserie au 13e siècle **30** 235, **31** 246. Lieues sous les terres**32** 265. Inauguration de la statue de Bernard Palissy **33** 286. Toponymie : le passage du diable **35** 312. Tableau à l'église : Saint Léonard **35** 314. Vive le Roi **36** 336. Présentation de l'ouvrage : Voici Joinville **38** 381. La guerre de 1876 à Joinville **39** 392. Incendie du petit pont (gravure) **35** 314 ter. Documents inédits intéressant les 16e, 17e et 18e s. **40** 117, **41** 431. Sur la branche du pont à l'époque révolutionnaire **42** 441. Un chef-d'œuvre de charpente à Joinville **42** 445. Documents inédits sur - **36** 336, **44** 491, **45** 7.

KARR (Alphonse). - à St-Maur **6** 1.

JUSTICE. seigneuriale à l'Abbaye du Jard 181
n° 21.

L

LA BOURDONNAIS (Mahé de) **11** 183.

LAFFONT (Dr Bertrand Georges) **9** 97.
Le travail d'un historien **44** 493.

LEPROSERIE (la) de Brie-Comte-Robert **23** 131. La vie d'une - au 13e s. (Histoire de Joinville) **30** 235, **31** 246.

LESIGNY. Château de - **8** 94.

LESORT (André). Notice nécrologique **40** 420.

LITTERATURE. Deux paysages. La - en roulotte **43** 469.

LOTI (Pierre) à l'école de gymnastique de Joinville (1874) **15** 25.

LOURPS-EN-BRIE. Le décor d'un roman de Huysmans **29** 219.

LUTECE (La bataille de) : Le Camp de Créteil **15** 18.

M

MAGNE (Emile) 1877-1953. Cérémonie d'anniversaire **31** 245, **32** 261. En l'honneur de - **41** 433.

MAHIEU, maire de St-Maur **4** 120.

MAISON, 5 et 7, rue de Paris (St-Maur) dite Les Tilleuls **35** 323. De la Palette St-Maur **42** 228.

MANDRES-EN-BRIE. Un pèlerinage à la fontaine Thibault à - **20** 80.

MANON. A la recherche de - et du Chevalier des Grieux à Noiseau **13** 257.

MANUFACTURE ROYALE de drap d'or et d'argent à St-Maur **1** 15, **5** 138, **17** 25, **18** 41.

MARNE (la). La - géologique **1** 9. Marne **8** 80. Images des bords de - **31** 258. Le tour de - **36** 326. Les îles de - **39** 389. Canotage et tour - **40** 412. Les îles de - sous Chennevières **44** 490.

MASPARAULT (les) - Seigneurs de Chennevières **18** 37.

MESNAGE (Jacques) général. Un glorieux Saint-Maurien **46** 34.

MIRABEAU (Le vicomte de). - et l'émancipation de la Branche du pont de St-Maur **22** 104.

MOLIERE. Comédies de - **27** 183.

MONTETY. La foire à - **7** 55, **12** 210.

MONVILLE P. (1886-1962). Nécrologie **43** 461.

MUSEE DU VIEUX SAINT-MAUR **2** 51, **3** 87, **9** 127. Le - municipal à l'honneur **38** 373.

N O

NAPOLEON Ier. Procès-verbal d'exhumation des cendres de - **6** 25. - à Guignes, 16 au 17 février 1814 **28** 208.

NIVERNAIS (Duc de). Vie d'un grand seigneur à St-Maur **31** 249.

NOGENT-SUR-MARNE. Bibliophèque Smith-Lesouëf de - **19** 68. Le musée du Vieux Nogent **43** 474.

NOISEAU. A la recherche de Manon et du Chevalier des Grieux à - **13** 257. Histoire de - sur Amboise **17** 29.

N.-D. DES MIRACLES. Verra-t-on prochainement un couronnement à St-Maur ? **32** 270.

NUMISMATIQUE. Les monétaires de Créteil ou du port de Créteil **13** 253.

ORMESSON. - pendant la Révolution **11** 176. Visite du château d' - **30** 232. Le château d'Amboile Ormesson **39** 401.

OUDINOT. - à Polangis **43** 462.

P

PALISSY (Bernard). La statue de - à Joinville **5** 139. Inauguration de la statue de - à Joinville (9 sept. 1860) **33** 285.

PAQUET (Alexandre). Biographie **3** 66.

PALEONTOLOGIE. Découvertes à St-Maur Bd Maurice-Berteaux **46** 31.

PARANGON. La curieuse expérience de l'école du - **24** 138.

PARIS. L'investissement de - en 1870 **15** 26.

PERE LA RUINE. Au long du quai de la Varenne **27** 181.

PERIGNY-SUR-YERRE. Un village de la Brie **8** 85. L'église St-Leu et St-Gilles de - **24** 144 et 147.

PETIT BOURBON (Le). Vue de la façade **35** 315. Dernier souvenir du P. B. **46** 33.

PETIT CONDE (Le). Vue intérieure (Germ.) **30** 236.

PHILATELIE. Petite histoire et - (siège de Paris) **24** 145.

PHOTOGRAPHIE. Centenaire de la - **4** 126.

PIIS. Le Chevalier de - **16** 6.

PLUCHE (L'abbé) mort à la Varenne (1761) **38** 374, **41** 435.

POINTIS (Baron de) inhumé à l'église de Champigny **9** 111.

POLANGIS. Un complot contre Bonaparte à - **16** 9. Deux familles d'aventuriers à - au 17ᵉ s. **19** 61, **20** 75. Le chantier de l'école maternelle de - **42** 458. Oudinot à Polangis **43** 462.

POMMARD (Hugues de). Le Duc de Bourgogne et la terre de Chennevières **20** 72.

PONCHER (Fᵒⁱˢ de) - abbé, commandataire de St-Maur (1531) **41** 428.

PONT. Le - de St-Maur **6** 30. Reconstruction des ponts de Créteil **28** 212. Documents inédits sur la branche du point de Joinville à l'époque révolutionnaire **42** 441.

POUVEREAU (Henri). In memoriam **45** 1.

PRESLES. La porte de - **3** 72. Le lieu dit - ou « le Prèle » **24** 133. Le mot Presles ou Le Prèle **25** 163.

PRIEURE. Le - de St-Eloi **7** 51.

Q

QUEUE-EN-BRIE (La). Seigneurs, toponymie, écarts **44** 482. Au château des Marmousets **44** 483. Etymologie de - **45** 6.

QUINCY-SOUS-SENART. Historique **17** 31.

R

RABELAIS à St-Maur **8** 73. Le père de - était-il apothicaire **15** 32. La journée de - à St-Maur (8 oct. 1950) **23** 117. Le mystère Rabelais **23** 118. Le souvenir de - **23** 123 (Tempête sous un lutrin 2 Plaisir à Rabelais). En marge de Fr. - à St-Maur **23** 128. 4ᵉ centenaire de la mort de - **30** 229-237 (journée du 8 octobre).

RADIGUET (Raymond). Numéro du V.S.M. lui est consacré : **37.** Extrait d'une thèse allemande par Hans Schwal **37** 345. « Le diable au corps » est-il un roman autobiographique ? **37** 347-367. Le bal du Comte d'Orgel **37** 360. Lettre de Jean Cocteau sur - **38** 378. Jean Cocteau jugé R.R. **44** 500.

RAINCY (Le). Château **8** 90.

RESISTANCE (La) et la libération de St-Maur 1944 **16** 2, **17** 17.

RETS (Les). Le domaine des - avant et après la Révolution **10** 129, **14** 6. - de 1785 à 1800 **40** 410.

REVOLUTION. Chennevières sous la - **7** 41. La - de 1789-95 à Brie-Comte-Robert **32** 275. La - à St-Maur et à Bonneuil **39** 402. Créteil sous - **42** 453. Paroisses et communes sous - **43** 470.

ROSSFELD. St-Maur et - **21** 100.

ROSTANG. La famille de - 16ᵉ s. **5** 136.

ROUSSEAU (H.A.) 1871-1960. Nécrologie **41** 435.

S

SAINT-BABOLEIN. Fondateur de St-Maur-des-Fossés **22** 101.

SAINT-CHRISTOPHE. Célébration de la - **9** 116.

SAINT-ELOI. Le prieuré de - **7** 51.

SAINT-LEONARD. La cryte de - à Joinville **16** 5, **34** 301. La chapelle - **27** 189, **28** 199, **29** 216. Adieu à la crypte - **34** 307. Tableau de - à l'église de Joinville.

SAINT-MAUR. Les enseignes de pèlerinage de - au musée de Cluny **34** 293, **36** 340. La fête de - à Acicastello **45** 18 et encart. Pourquoi - est-il le patron de notre commune ? **21** 85.

SAINT-MAUR-DES-BOIS. Histoire de - **28** 210.

SAINT-MAUR-SUR-LOIRE, berceau de Saint-Maur-des-Fossés **20** 83.

SAINT-MAUR-DES-FOSSES. La préhistoire à - **1** 7, **2** 39, **3** 68, **4** 99. Le théâtre de - **1** 12. Manufacture royale de drap d'or et d'argent **1** 15, **5** 138, **17** 25, **18** 41. Le drain de - **1** 25, **30** 233. Les archives historiques et archives les plus anciennes de - **1** 29. Tour de l'abbaye et les murs d'enceinte de - **2** 35. Le musée du Vieux - **2** 51, **3** 87, **9** 127. Histoire botanique de - **2** 54. Provision d'office du bailly et bailliage de - **2** 62. Porte de Presles **3** 72, **24** 133. - place de guerre **3** 75. La plus ancienne boucherie de - **3** 86. Souvenir d'une trahison des Bourguignons **3** 88. Le noble jeu de l'arc de - **3** 89. Le budget de - pour l'an XIV (1805-1806) **3** 93. - Point stratégique **4** 110. Mahieu, maire de - **4** 120. Bourdon de Vatry Saint-Maurien de marque **2** 60, **4** 128. Alphonse Karr à - **6** 1. L'église St-Nicolas de - **6** 8. Narthex de St-Nicolas **13** 241. Joinville n'est-il qu'un écart de - **6** 9. Le château de - **6** 15. Notes historiques **6** 14. Sainte-Beuve à - **6** 28. Relation d'un voyage à - en 1804 **6** 29. Le pont de - **6** 30. Les armes de - **6** 32. - idylliquement élégiaque **7** 57, **17** 19. Rabelais à - **8** 73. - asile des Muses **8** 82. Deux murs - docteur Laffont. Adolphe Aureau **9** 97. Escalier à vis, 3, rue de Paris **11** 195. Fouilles impasse du Jeu de l'Arc, sépultures anciennes **12** 197. - et les Bagaudes **12** 206. - à l'époque romaine **12** 215. Maison de la Palette **12** 228. L'abbé Chanlieu à - **13** 248. Vue d'un pilier de l'église abbatiale de - **13** 249, **14** 5. Vieux souvenirs sur l'emplacement du lycée **14** 8. Plan de la terre de - **14** 14. Les origines du service des eaux de - **14** 14. Maquette de l'abbaye de - **15** 22. Sienkiewicz à St-Maur 1894 **15** 31. Les armes du Vieux - **15** 33. La Résistance et la Libération à - **16** 2, **17** 17. Vue du château de - **16** 12. L'alimentation en eau de - **17** 33, **18** 38. Un désert glacé à - **18** 39. Vieilles demeures rues de Paris à - **18** 45, **19** 54, **25** 161. A l'abbaye de - au 16e s. : les Du Bellay **20** 70. Les possessions des Bonshommes, puis des Minimes du bois de Vincennes sur la Marne et à - **20** 77. Le berceau de - : Saint-Maur-sur-Loire **20** 83. Henri IV et son fils, le futur Louis XIII à - **21** 91. Insigne de pèlerinage à l'abbaye de - **21** 99. - et Rossfeld **21** 100. Saint Babolein fondateur de - **22** 101. Le Vicomte de Mirabeau et l'émancipation de la Branche du pont de - **22** 104. Arc souterrain, 11, rue de la Procession à - **22** 112. Vieux puits II **22** 112. Le moulin de la Gravelle **22** 116. La journée de Rabelais à - 8 octobre 1950 **23** 117. En marge de Fr. Rabelais à - **23** 128. Le passé de la végétation à - à l'origine de ses boqueteaux modernes **24** 134. La curieuse expérience de l'école du Parangon **24** 138. Souvenirs d'un soldat allemand sur - (1870) **25** 149, **26** 164. Au long du quai de la Varenne : le père La Ruine **27** 182. Vestiges du château **27** 188 ter. Les enseignes au Vieux St-Maur **28** 197. Le bi-millénaire de - **28** 206. Du bois Guimier au bois Pouvereau **29** 213. Le long du quai de Champignol **29** 215. Le Petit Condé, Insigne de pèlerinage à - **29** 222, 224 bis, 224 ter. Miettes d'histoire locale : 1° plan d'une portion du terroir de - 1778) ; 2° plan de lotissement de la ferme de Bellechasse ; 3° Les Fallonnières **30** 281. Le Petit Bourbon **35** 314. La vie d'un grand seigneur à - : le Duc de Nivernais **31** 249. Verra-t-on prochainement un couronnement à St-Maur (N.-D. des Miracles) ? **32** 270. Les cloches de l'abbaye de - **33** 279. Eglise Saint-Nicolas (1950) **33** 285, 286. Mme de Sévigné à - **37** 370. Le musée municipal de - à l'honneur **38** 372. La guerre de 1870 à - **39** 398. La Révolution à - et à Bonneuil **39** 402. Fouilles à l'abbaye de - **40** 408. Le château de - devient propriété des Condé (1598) **42** 437. - chef-lieu de canton, 30 juillet 1790 **42** 443. Le Petit Bourbon, 4, rue Mahieu **42** 448. Abbaye de - visite du chantier et des fouilles **42** 449. Plan de l'église canoniale et vestiges de l'abbaye en 1958 **42** 448. Vues dans le parc de l'abbaye : menhir, grand pilier, puits... **42** 448. Gourville à - **43** 464. Autour d'un clocher (paroisses et communes sous la Révolution). **43** 470. Les Cartulaires de l'abbaye de - **43** 473. Présentation de souvenirs saint-mauriens à la belle époque (affiches) **43** 475. Un pèlerinage à N.-D. des Miracles à St-Nicolas de - **44** 495. Le tragique destin du dirigeable « République », monument Jean Chauré **44** 497. Iconographie de - **14** 5. Maisons 5 et 7, rue de Paris **35** 323. - fut-il le berceau du théâtre français ? **46** 25. Découverte paléontologique à - boulevard M.-Berteaux **46** 31. Echos de St-Maur et d'ailleurs **46** 32. Voûtes souterraines, avenue Marinville **46** 32. Dernier souvenir du Petit Bourbon **46** 33. Etude de vestiges archéologiques, 8, rue Marinville **46** 39.

SAINT-MAUR (LE VIEUX) SOCIETE. Le - à Chennevières-s.-Marne **1** 1, **5** 129, **53** 278, **36** 325, **44** 481. Les amis des arts et le - **40** 408. Editorial **45** 4, **46** 23. De la petite à la grande histoire **1** 3. Note de la rédaction **46** 24.

SAINT-BEUVE à St-Maur **6** 28.

SANSON (Charles-Jean-Baptiste) exécuteur des sentences criminelles au bailliage de Brie-Comte-Robert **26** 179. La maison de - à Brie-Comte-Robert **39** 402.

SEIGNEURIE de Chennevières-s.-Marne **9** 109.

SERVON (S.-et-O.). Article sur le village de - **11** 162. L'église de - **13** 229.

SEVIGNE (Mme de) à Sucy-en-Brie **13** 254. - à St-Maur **37** 370.

SIENKIEWICZ à St-Maur, où il écrivit « Quo Vadis » (1894) **15** 31.

SOCIETE FRANÇAISE D'ARCHEOLOGIE. Excursion avec la - (église de Bagneux, Arcueil, Vitry, Chennevières **30** 232.

SOLERS **27** 191, 188 bis.

SPELEOLOGIE. Activité du groupe spéléologique et archéologique de Paris **29** 227.

SUCY. Le château de Grand Val à - **7** 46. Les de Coulange et Mme de Sévigné à Sucy-en-Brie **13** 254.

T

TAILHADE (Laurent). Le centenaire de - (1854-1958) **33** 277.

TEMPLE protestant (Le) de Charenton **27** 186.

THEATRE (Le) à St-Maur **1** 12. - antique de la nature à Champigny **18** 48, **19** 58. St-Maur fut-il le berceau du théâtre français ? **46** 25.

THUMERY (Manoir de) à Brie-Comte-Robert **33** 291.

TUMULUS (Plan du) **25** 160 ter.

TOPONYMIE. Noiseau-s.-Amboile **17** 29. Le mot Presles **25** 163. Les Fallonnières **30** 231. Lieux-dits de Joinville-le-Pont **33** 286. Joinville le passage du diable **35** 312. Queue-en-Brie **44** 488, **45** 6. Sur deux noms de lieux-dits de Villiers-s.-Marne **31** 256.

U V

URBANI F. 1879-1962. Nécrologie **43** 461.

VARENNE (La) Francis Garnier (1839-1873) à - **7** 56, **33** 284. La raffinerie de sucre de - **13** 246. L'église St-Hilaire de - **14** 16, **16** 8. Abbé Pluche **38** 374, **41** 435. Au long du quai de - le père La Ruine **27** 181. La paroisse de - **45** 5. L'art symbolique chrétien dans l'église de - **46** 29. Eglise St-Hilaire de - (gravures) **46** 33.

VATRY (Bourdon de). Un St-Maurien de marque **43** 278.

VILDRAC (Charles) **8** 83.

VILLEMAIN (Le château de) (S.-et-M.) près Brie-Comte-Robert **35** 324.

VILLEMENON (Le château de) **9** 119.

VILLIERS-SUR-MARNE. Sur les noms de lieux-dits de - **31** 256. Les possessions de l'abbaye de St-Maur à - **32** 273.

VITRY (Eglise de) **30** 232.

VIVIER (Le). Paysages de la Brie **29** 224.

VOLTAIRE. Où donc est-il né ? **44** 499.

W X

WATTEAU à Chennevières **42** 444.

YERRES (Rivière et village). Le régime de l' - et le sous-sol de son bassin **11** 187. Guillaume Budé à - **22** 110.

Dans le but de faciliter les recherches aux sociétaires intéressés par une ou plusieurs questions traitées dans le bulletin de notre Société depuis la fondation de celle-ci, ainsi que pour éviter les redites, un classement par ordre alphabétique de tous les articles parus est donné dans le présent bulletin. Les nombres qui suivent les titres donnent à la fois le numéro du bulletin (chiffres en gras) et la page de ces articles.

Mais pour simplifier la présentation, il a fallu établir un nouveau numérotage des bulletins (de 1 à 46) qui sera dès lors poursuivi.

Un tableau de correspondance des anciennes désignations avec les nouveaux numéros a alors été établi.

Nouveaux numéros	Ancienne désignation
1	Nº 1 1re série avril 1923
2	Nº 2 — nov. 1924
3	Nº 3 — sept. 1925
4	Nº 4 — juillet 1926
5	Nº 5 — avril 1928
6	Nº 1 2e série mars 1929
7	Nº 2 — oct. 1929
8	Nº 3 — sept. 1930
9	Nº 4 — mai 1931
10	Nº 5 — avril 1932
11	Nº 6 — février 1933
12	Nº 7 — nov. 1933
13	Nº 8 — déc. 1934
14	Nº 1 3e série 1939
15	Nº 2 — 1940
16	Nº 1 4e série juillet 1946
17	Nº 2 5e série janv. 1947
18	Nº 3 — print. 1948
19	Nº 4 — été-aut. 1948
20	Nº 5 — print. 1949
21	Nº 6 — aut. 1949
22	Nº 7 — print-été 1950
23	Nº 8 — hiver 1950-51
24	Nº 9 — été 1951
25	Nº 10 5e série aut. 1951
26	Nº 11 — print. 1952
27	Nº 12 — été 1952
28	Nº 13 — aut. 1952
29	Nº 14 — print. 1953
30	Nº 15 — été 1953
31	Nº 16 — aut.-hiver 53-54
32	Nº 17 — print-été 1954
33	Nº 18 — aut-hiver 1954
34	Nº 19 — aut.-hiver 1955
35	Nº 20 — été-aut. 1956
36	Nº 21 — print. 1957
37	Nº 22-23 — aut. 1957
38	Nº 24 — 1958
39	Nº 25 — 1959
40	Nº 26 — 1960
41	Nº 27 — 1961
42	Nº 28-29 — 1962
43	Nº 30 — 1963
44	Nº 31 — 1964
45	Nº 1 6e série 1er sem. 1965
46	Nº 2 — 1er sem. 1966

PHARMACIE DU MARCHE

DEUTSCH

2, AVENUE DESGENETTES, 2

SAINT-MAUR

Téléphone : 472-29-29

ORDONNANCES - BANDAGES - ANALYSES
PARFUMERIE - HOMÉOPATHIE

CONFISERIE de MEDICIS

Fabrique de dragées

Pralines - Chocolats fins

VENTE AU DÉTAIL

14, Avenue Godefroy-Cavaignac, 14
SAINT-MAUR
472-07-47

ENTREPRISES

QUILLERY SAINT-MAUR

Société Anonyme au Capital de 2.500.000 Frs.

GÉNIE CIVIL — BÉTON ARMÉ
TRAVAUX PUBLICS

8 à 12 Av. du 4 Septembre, 94 - SAINT-MAUR — Tél. 472-49-49

Internat du Cours Minerva

CHATEAU de l'EPINE

CIRON (Indre) - Tél. : 7

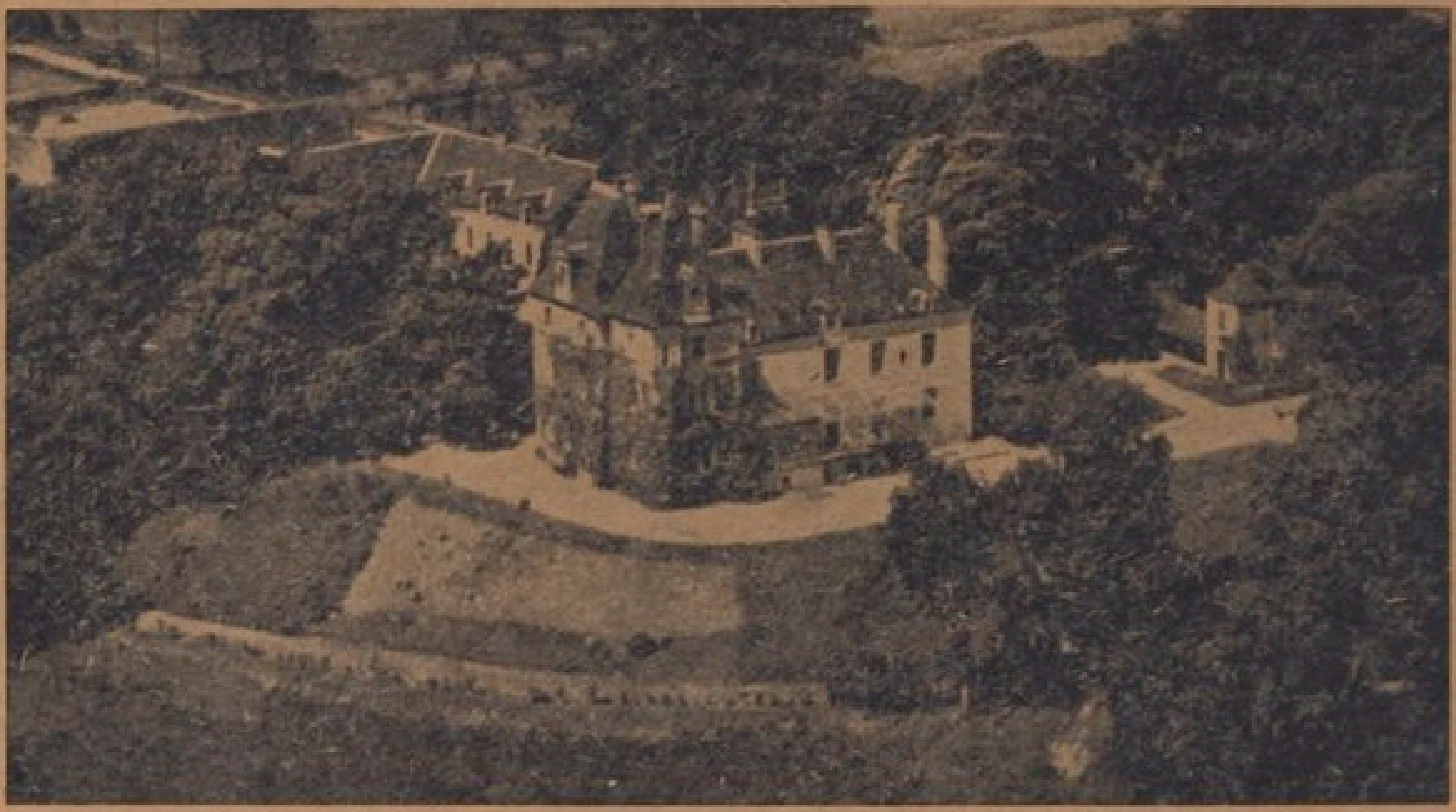

De la 8e au Baccalauréat
Philosophie - Sciences Exp.
Math. Elèm.

- *PERSONNEL ENSEIGNANT HAUTEMENT QUALIFIÉ*
- *Installations modernes - Nourriture abondante et saine*
- *Court de Tennis - Terrains de sports*
- *30 hectares de bois et de prés baignés par la Creuse*
- *A 3 heures de PARIS - LYON - BORDEAUX*

COURS DE VACANCES
avec préparation spéciale à la 2me session du Baccalauréat

Renseignements et inscriptions sur place et à
SAINT-MANDÉ (Seine) - **Tél. : 328.48.98**
31, rue du Commandant-Mouchotte